



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE
Société coopérative à capital et personnel variables.
Siège social : 10, avenue Foch, B.P. 369, 59020 Lille Cedex.
440 676 559 R.C.S. Lille Métropole

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2016

www.ca-norddefrance.fr

S O M M A I R E

Page

<i>PARTIE I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ.....</i>	<i>3</i>
<i>PARTIE II : COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2016</i>	<i>35</i>
<i>PARTIE III : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016</i>	<i>93</i>
<i>PARTIE IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2015</i>	<i>94</i>

Partie I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

PARTIE I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	3
1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET ACTIVITE	4
2. ÉVENEMENTS RECENTS ET PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	5
ÉVENEMENTS RECENTS	5
CHANGEMENTS DE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	5
ÉVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	5
3. RESULTATS SOCIAUX ET CONSOLIDES	6
RESULTATS SOCIAUX POUR LA CAISSE REGIONALE SEULE	6
RESULTATS CONSOLIDES	7
4. STRUCTURE FINANCIERE	9
LES FONDS PROPRES CONSOLIDES	9
LE CERTIFICAT COOPERATIF D'INVESTISSEMENT DE LA CAISSE REGIONALE	9
LES PARTIES LIEES	9
5. PERSPECTIVES	10
6. GESTION DES RISQUES ENCOURUS PAR LE GROUPE	11
APPETENCE AU RISQUE	11
RISQUE DE CREDIT	12
RISQUES FINANCIERS	20
RISQUES OPERATIONNELS ET DE NON-CONFORMITE	29
7 DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE	32
CONTROLE PERMANENT ET PERIODIQUE	33
CONTROLE DE LA CONFORMITE	33

1. Environnement économique et activité

Si la croissance mondiale se montre résiliente avec une progression attendue selon le FMI de 3,1% en 2016, la situation en zone euro reste plus nuancée avec des perspectives fragiles de reprise de la croissance à moyen terme. Le vote favorable au Brexit intervenu le 23 juin est venu accroître le manque de visibilité sur la croissance économique européenne.

En France, la reprise solide amorcée au premier trimestre sous l'effet de la hausse des dépenses à la consommation et de la baisse des prix du pétrole, marque le pas au second trimestre et remet sous pression les termes de l'emploi.

La conjoncture économique de la région Nord-Pas-de-Calais s'améliore faiblement avec une hausse de l'activité dans l'industrie et les services dont les perspectives restent pour l'instant mieux orientées. Cette amélioration s'illustre également par le recul des défaillances d'entreprises.

Sur le plan financier, le Brexit a accru la volatilité et la défiance envers les marchés avant d'être suivi d'un mouvement de reprise des bourses européennes. Les taux d'intérêt sont restés à des niveaux très bas, défavorables à l'intermédiation bancaire en France. Les spreads de crédits représentant le coût de la liquidité sur les marchés, sont restés stables. Les rendements des emprunts souverains ont atteint des plus bas historiques compte tenu de leur statut de valeurs refuges en période de défiance, couplée à la politique de rachats d'actifs obligataires initiée par la BCE.

Ce contexte de taux très bas est favorable à la production de crédits et contribue au développement d'une activité commerciale dynamique au sein de la Caisse Régionale. Ainsi, 1,8 Mrd€ de nouveaux crédits, dont 1,1 Mrd€ de crédits Habitat, ont été réalisés depuis le 1^{er} janvier 2016. Les encours de crédits s'établissent à 20,1 Mrds€, avec une croissance soutenue des crédits Habitat (+9,3% sur un an à 11,7 Mrds€). La dynamique du crédit a permis la conquête de 30 000 nouveaux clients et favorisé l'équipement en contrats d'assurance avec 17 300 contrats IARD supplémentaires et 13 300 contrats d'assurance de personnes hors assurance-vie. Le mutualisme poursuit également son développement avec l'adhésion de 15 000 nouveaux sociétaires.

L'épargne clientèle s'inscrit également en forte progression à +3,0% sur un an et 26,3 Mrds€ de capitaux placés, avec une dynamique toujours tirée par les produits offrant les meilleurs rendements comme l'épargne logement (+7,8%) et l'assurance-vie (+3,7%). La croissance des dépôts est également soutenue (+6,3%) du fait du contexte de taux offrant peu d'opportunités d'arbitrage pour des placements à court terme.

S'agissant des équilibres financiers liés à l'intermédiation, le ratio des Crédits rapportés à la Collecte de Bilan progresse de 5 points sur un an, pour s'établir à 125,4% à fin juin 2016.

2. Événements récents et présentation des états financiers

Événements récents

Suite à la liquidation de la SAS Belgium CA en mars 2016, qui avait cédé sa participation dans la banque CRELAN SA en juin 2015, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a reçu un boni de liquidation de 5,3 M€. Ce boni n'a pas d'impact dans les comptes consolidés IFRS de la Caisse régionale.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a également perçu un acompte sur dividendes de 36,1 M€ de SAS Rue la Boétie (holding détenue par les Caisses régionales et portant les actions Crédit Agricole S.A) sur le premier semestre 2016.

Changements de principes et méthodes comptables

Application du référentiel IAS-IFRS

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France ont été établis conformément aux normes IAS-IFRS telles que décrites dans la note 1 des notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

Changements de méthode comptable

Les changements de méthode comptable sont décrits dans la note 1 des notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

Évolutions du périmètre de consolidation

Les évolutions du périmètre de consolidation sont décrites dans la note 10 des notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

3. Résultats sociaux et consolidés

Résultats sociaux

en millions d'euros	Résultat social		
	Jun 2016	Jun 2015	Evolution
Produit Net Bancaire	314,8	310,8	1,3%
Résultat Brut d'Exploitation	143,7	148,4	-3,2%
Résultat Net	99,8	85,1	17,3%
Coeff. d'Exploitation	54,4%	52,2%	2.1 pt

Le Produit Net Bancaire de la Caisse régionale s'établit à 314,8 M€, en progression de 1,3% sur un an, grâce à la contribution des dividendes sur les titres de participation.

Si la conjoncture de taux bas est propice à la dynamique commerciale, elle pèse en revanche sur la marge d'intermédiation qui ne progresse que de 2,2% à 142,1 M€ malgré le volume de nouveaux crédits réalisés et l'absence de dotation sur la provision épargne logement ce semestre. Les commissions baissent de 2,2 % sur un an, pour atteindre 117,3 M€, en lien avec une contribution légèrement inférieure des commissions sur dérivés clientèle de couverture et des commissions sur l'assurance IARD. Les revenus des placements des fonds propres, en hausse de 11,0% sur un an à 57,6 M€, intègrent l'acompte sur dividendes de 36,1 M€ de SAS Rue la Boétie.

Les charges de fonctionnement nettes, à 171,1 M€, augmentent de 5,4% sur un an en raison d'une part, de la conduite de plusieurs projets internes de transformation et informatiques, et, d'autre part, de la progression du résultat majorant l'intéressement des salariés et les taxes associées.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit en conséquence à 143,7 M€, en baisse de -3,2% sur un an.

Le coût du risque reste maîtrisé, à 16 M€ contre 15,1 M€ un an auparavant.

Après impôts sur les sociétés (26,8 M€) et prise en compte des provisions dotées pour risques bancaires généraux (5,3 M€), le résultat net social s'établit à 99,8 M€ (dont -0,6 M€ liés au véhicule de titrisation Crédit Agricole Habitat 2015), en hausse de 17,3% sur un an.

Résultats consolidés

<i>en M€</i>	juin-16	juin-15	Evolution 2016-2015	
Produit net bancaire	326,2	308,2	17,9	5,8%
Charges de fonctionnement	-191,3	-184,2	-7,0	3,8%
Résultat brut d'exploitation	134,9	124,0	10,9	8,8%
Coût du risque	-16,1	-15,5	-0,6	4,1%
Résultat d'exploitation	118,8	108,5	10,3	9,5%
Résultat des sociétés mises en équivalence	1,2	-0,6	1,8	-300,1%
Gains ou pertes sur autres actifs	-0,2	0,4	-0,6	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0,0	0,0	0,0	-
Résultat courant avant impôt	119,8	108,3	11,5	10,6%
Impôt sur les bénéfices	-28,5	-29,6	1,0	-3,5%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0,0	0,0	0,0	-
RESULTAT NET	91,2	78,7	12,5	15,9%
Intérêts minoritaires	-0,1	0,0	-0,1	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE	91,2	78,7	12,5	15,9%

Le résultat net consolidé du Groupe Crédit Agricole Nord de France s'établit à 91,2 M€, en hausse de 15,9% sur un an.

En normes IFRS, le Produit Net Bancaire consolidé du Groupe Crédit Agricole Nord de France s'élève à 326,2 M€, en progression de 17,9 M€ sur un an (soit +5,8%), dont +16,4 M€ sur le PNB consolidé de la Caisse régionale. La hausse de ce dernier est liée à la progression de l'acompte sur dividendes versé par la SAS Rue la Boétie détenant les actions Crédit Agricole S.A. L'impact des évolutions de juste valeur des instruments financiers est marginal sur un an (+0,7 M€, contre 0,4 M€ au 1^{er} semestre 2015).

L'impact de la norme IFRIC 21, applicable depuis le 1^{er} janvier 2015 et impliquant la comptabilisation de taxes annuelles dès le 1^{er} trimestre, est de -3,7 M€ au 30 juin 2016.

La contribution des pôles métiers au résultat net consolidé s'établit comme suit :

en M€	juin-16	juin-15	Evolution 2016/2015
Pôle Bancassurance France	88,0	80,4	7,6
Pôle Belgium CA	0,0	- 0,7	0,8
Pôle Capital Investissement Régional	2,2	0,6	1,6
Pôle Presse	0,8	0,6	0,1
Pôle Immobilier *	- 0,4	- 3,7	3,3
Pôle Foncière	0,7	1,5	- 0,8
Résultat Net Part du Groupe	91,2	78,7	12,5

* *Activité de transactions, administration de biens et promotion*

La contribution des pôles métiers hors Caisse régionale s'améliore de façon marquée (+4,2 M€), grâce à la progression du PNB, combinée à la maîtrise des charges et du coût du risque.

La SAS Belgium CA ayant été liquidée en mars 2016, le résultat IFRS de cette dernière est donc nul au 30 juin 2016.

4. Structure financière

Les Fonds propres consolidés

<i>en M€</i>	juin-16	juin-15	Evolution 2016 vs 2015
Total Bilan consolidé	26 420	24 994	1 426
Capitaux Propres Part du Groupe	3 489	3 332	157
Capital et réserves liées	757	742	15
Réserves	2 599	2 467	132
Ecart de réévaluation	42	44	- 2
Résultat	91	79	12

A fin juin 2016, les capitaux propres part du Groupe du Crédit Agricole Nord de France atteignent 3 489 M€, en croissance de 157 M€ en année mobile.

Le Certificat Coopératif d'Investissement de la Caisse Régionale

L'Assemblée Générale du 28 avril 2016 a autorisé la distribution au titre de l'exercice 2015, d'un dividende de 0,85 euro par titre. Le paiement du dividende a été effectué en numéraire en date du 18 mai 2016.

Le capital de la Caisse Régionale Nord de France compte 17 109 818 Certificats Coopératifs d'Investissement, représentant 29,11% des titres constitutifs du capital social au 30 juin 2016.

Au cours du premier semestre 2016, le cours du Certificat Coopératif d'Investissement a évolué entre un cours au plus bas à 15,05€ et un cours au plus haut à 18,45€. Au 30 juin 2016, le CCI a clôturé à un cours de 15,98€, stable par rapport au cours du 31 décembre 2015.

Dans le cadre du contrat de rachat, confirmé par l'Assemblée Générale du 28 avril 2016, la Caisse régionale détient en compte propre 848 416 Certificats Coopératifs d'Investissement au 30 juin 2016.

Les parties liées

Les parties liées sont décrites dans la note 9 des notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

5. Perspectives

Dans un environnement économique qui présente des signes de reprise, la dynamique de l'activité commerciale devrait se maintenir à un niveau élevé, soutenue par des taux d'intérêt durablement bas. Malgré une croissance significative des crédits accordés, la marge d'intermédiation sera pénalisée par le contexte de taux d'intérêt toujours en baisse tendancielle.

Dans le cadre de la simplification de la structure du groupe Crédit Agricole, un projet est en cours afin de procéder à un reclassement des Certificats Coopératifs d'Investissement (« CCI ») et des Certificats Coopératifs d'Associé (« CCA ») actuellement détenus par Crédit Agricole S.A. dans une holding (« Sacam Mutualisation ») conjointement détenue par les Caisses régionales. Le rachat par « Sacam Mutualisation » de la majorité des CCI/CCA actuellement détenus par Crédit Agricole S.A. est estimé à un montant préliminaire de 18 milliards d'euros (valeur estimée au 31 décembre 2015, à ajuster en fonction de l'évolution des capitaux propres des Caisses régionales entre cette date et la date de réalisation de l'opération). Le financement de « Sacam Mutualisation » se fera via un apport en capital des Caisses régionales (souscription par chacune des Caisses régionales à une augmentation de capital lui permettant d'acquérir les CCI/CCA détenus par Crédit Agricole S.A.). Des prêts à moyen et long termes de Crédit Agricole S.A. pour un montant total d'environ 11 milliards d'euros au taux de 2,15% seront faits aux Caisses régionales pour financer une partie de l'augmentation de capital de « Sacam Mutualisation ».

Cette opération, qui fait l'objet d'une lettre d'intention signée par l'ensemble des parties prenantes mi-février, s'inscrit dans une optique de simplification de la structure du Groupe, d'accroissement de la mutualisation des résultats des Caisses régionales et permettra le maintien et le renforcement de la solidarité économique entre les Caisses régionales qui existe déjà aujourd'hui indirectement au travers de la participation de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales et de la garantie Switch CCI/CCA.

Cette opération est sans incidence sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2016 de la Caisse régionale Nord de France. Sa réalisation prévue au troisième trimestre 2016 entrainera le débouclage de la garantie Switch pour sa composante couvrant les CCI/CCA et le remboursement du dépôt auprès de Crédit Agricole S.A. relatif à cette garantie (5 milliards d'euros pour l'ensemble des Caisses régionales et 189,46 millions d'euros pour la Caisse régionale Nord de France).

6. Gestion des risques encourus par le Groupe

La Caisse régionale Nord de France met en œuvre des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation. Ces dispositifs sont régulièrement revus et renforcés et font l'objet de contrôles réguliers.

La Caisse régionale a défini, pour chaque facteur de risque, les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de mesurer et de maîtriser les risques. Les critères d'intervention et les limites font l'objet **d'une validation par la Direction Générale et d'une présentation biannuelle au Conseil d'Administration.**

La surveillance des risques de crédits, financiers et opérationnels au sein du groupe Crédit Agricole Nord de France est assurée par la Direction des risques et contrôles permanents, rattachée au Directeur Général. Cette dernière s'assure notamment de la bonne adaptation et du respect des procédures de gestion de ces risques ainsi que du pilotage des projets dans ce domaine. En outre, au sein de la Direction Financière, l'unité Middle Office, indépendante du Front Office, est en charge de la surveillance des risques de marché, des risques de contrepartie sur les opérations de placement, de refinancement et de couverture.

Appétence au Risque

La Caisse régionale a défini pour la première fois en 2015 une déclaration d'appétence au Risque qui a été discutée et validée par le Conseil d'administration du 23/11/2015, après examen et recommandation du Comité des Risques, nouvellement créé.

Cette démarche a été réalisée en cohérence avec la stratégie du Groupe et s'appuie sur les travaux de définition de l'appétence au risque menée par la Caisse régionale sur son périmètre dans un cadre coordonné au niveau Groupe par l'organe central.

La définition de l'appétence et la tolérance au risque de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France s'appuie sur des indicateurs clés, tels que la solvabilité ou la liquidité, des limites et seuils d'alerte définis en cohérence avec ces indicateurs, et des axes qualitatifs complémentaires inhérents à la stratégie et aux activités de la Caisse régionale, essentiellement pour des risques qui ne sont pas quantifiés à ce stade.

Les indicateurs clés sont déclinés en trois niveaux de risques :

- **L'appétence** correspond à une gestion normale et courante des risques. Elle se décline sous forme d'objectifs budgétaires dans le cadre de limites opérationnelles, dont les éventuels dépassements sont immédiatement signalés à la Direction Générale qui statue sur des actions correctrices,
- **La tolérance** correspond à une gestion exceptionnelle d'un niveau de risque dégradé. Le dépassement des seuils de tolérance déclenche une information immédiate au Président du Comité des Risques, puis au Conseil d'administration suivant;
- **La capacité** reflète le niveau maximal de risques que la Caisse régionale pourrait théoriquement assumer sans enfreindre ses contraintes opérationnelles ou réglementaires.

Le franchissement des seuils de capacité des indicateurs ou des limites du dispositif conduisent à l'information et à la proposition d'actions correctrices au Conseil d'administration. Un suivi des indicateurs stratégiques transmis à la Gouvernance est prévu semestriellement. Une nouvelle déclaration d'appétence aux risques a été validée par le Conseil d'Administration du 25 mars 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

Concernant les crédits, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a défini des limites d'engagement associées à une politique de sélection, de division et de partage des risques, à des systèmes de notation et à des normes de mesure de risque. Les éventuels dépassements de limites individuelles font l'objet d'une présentation semestrielle au Conseil d'administration.

6.1.1 Définition et organisation en place

L'activité crédit se répartit entre deux grandes filières :

- la banque de Détail : marchés des Particuliers, des Agriculteurs, des Professionnels, des Associations,
- la banque de Grandes Clientèles : marchés des Entreprises, des Collectivités et de la Promotion Immobilière.

La politique crédit présentée chaque année au Conseil d'administration définit les conditions selon lesquelles le financement des besoins de la clientèle peut être réalisé. La Caisse régionale n'exclut par principe aucun secteur d'activité de son champ d'intervention. Pour autant, certains d'entre eux nécessitent une vigilance particulière, notamment en raison de risques significatifs de défaillance ou d'une sensibilité particulière aux risques de blanchiment d'argent.

Marché des Particuliers

Le financement des besoins privés et de l'habitat est essentiellement conditionné par le respect d'un ratio d'endettement acceptable ainsi que par la justification de la situation bancaire, notamment pour les nouveaux clients.

Marché des Professionnels et de l'Agriculture

La politique de crédit sur le marché des Professionnels vise à favoriser un développement qualitatif et ciblé, abordant les segments de manière différenciée avec un objectif de maîtrise des risques. Sur le marché de l'agriculture, la Caisse régionale poursuit l'accompagnement actif de l'ensemble des productions, tout en veillant à proposer les modalités de financement les plus appropriées à la situation des exploitations.

Pour ces deux marchés, l'approche du risque de contrepartie se fait selon cinq axes : critères personnels, critères financiers, critères économiques, critères patrimoniaux, et critères juridiques. Par ailleurs, les délégations à l'octroi de crédits intègrent la note interne utilisée pour les calculs prudentiels de solvabilité.

Marché des Entreprises

La Direction des Entreprises définit les règles relatives à l'octroi, à la mise en place et au suivi des concours accordés sur les marchés des PME/PMI, des Grandes Entreprises, des Coopératives,

des Collectivités locales, de la Promotion Immobilière. Concernant la sélection des risques, les principaux critères pris en compte sont les suivants :

- sur le marché des PME/PMI, Grandes Entreprises et Coopératives : la situation financière, la capacité bénéficiaire, la notation interne (Bâle II) et externe (Banque de France) de la contrepartie, ainsi que des éléments sectoriels.
- sur le marché des Collectivités locales, la notation interne intégrant les indicateurs tels que la pression fiscale, l'endettement ou l'équilibre des comptes administratifs.
- sur le marché de la Promotion Immobilière : la qualité du programme, la localisation géographique, l'autofinancement ou le taux de pré-commercialisation.

L'approche de la rentabilité des opérations soumises à la décision du délégataire ou du Comité des prêts est analysée au cas par cas, en tenant compte de la marge financière brute, du niveau du risque approché, notamment à partir de la notation interne (Bâle II) et des perspectives de la relation bancaire.

Les garanties sont adaptées à la qualité de l'emprunteur, à sa notation, aux contreparties offertes, à la durée de l'engagement et à la qualité du projet. La recherche de sûretés réelles est privilégiée (hypothèque, nantissement de titres), de même que le recours aux organismes de caution suivants :

- FONCARIS, société de caution mutuelle filiale de Crédit Agricole S.A., dont l'objet est de couvrir, à hauteur de 50%, les risques les plus importants pris par les Caisses régionales sur les entreprises (engagements supérieurs à 30 M€);
- BPI France, SIAGI et FRG pour les crédits aux Professionnels et aux PME;
- CAMCA ou Crédit logement, toutes deux sociétés de caution mutuelle spécialisées dans la couverture des crédits à l'habitat.

6.1.2 Méthode d'évaluation du risque de contrepartie : système de notation interne et mise en œuvre de la réforme Bâle 2

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a autorisé le Crédit Agricole et en particulier la Caisse régionale à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de banque de détail. Pour les engagements Entreprises, l'homologation des notations internes a été obtenue le 19 Juin 2014.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies de Crédit Agricole S.A. présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les procédures de mesure et de contrôle des risques.

Les engagements de crédit (bilan et hors bilan) de la Clientèle de Banque de détail sont notés par l'outil LUC, avec des modèles de notation interne IRB [PD, LGD, CCF] calibrés sur le périmètre de l'ensemble des Caisses régionales.

Les engagements (bilan et hors bilan) de la Grande Clientèle (hors banques) sont gérés dans le dispositif Tiers & Groupes, commun à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole. Ces mêmes tiers et groupes sont notés au travers de l'outil ANADEFI qui délivre une note de crédit sur

15 positions, dont deux de défaut. Les paramètres [PD, LGD, CCF] en approche IRB Fondation sont quant à eux calculés au travers de l'outil OCE.

A noter que les autres actifs font l'objet d'un traitement en approche Standard (les créances interbancaires, les Titres, les OPCVM traités en transparence) à l'exception du portefeuille Actions qui fait l'objet d'une approche IRB forfaitaire.

6.1.3 Procédures en place pour assurer le suivi et la mesure des différents types de risques

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés. Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valorisation positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient *add-on* représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Au-delà des limites réglementaires de division des risques, la Caisse régionale s'est fixé ses propres **limites de risques**, qui se déclinent en plusieurs catégories :

- **une limite globale d'encours crédit** qui fixe le cadre dans lequel la Caisse régionale doit s'inscrire : le ratio de Crédits alloués sur la collecte bilancielle (selon la définition du groupe) doit être inférieur ou égal à 160% avec un premier niveau d'alerte à 150%,
- **des limites globales sectorielles ou par nature de crédits** qui prévoient un montant d'engagements maximum sur certaines catégories de financement : les crédits syndiqués, les LBO, le logement social, les Professionnels de l'immobilier, dont la Promotion Immobilière, et les collectivités publiques dont les crédits structurés,
- **une limite globale de concentration sur les plus importantes contreparties et des limites individuelles de risque par contrepartie** déterminées en fonction du segment de clientèle (banque de détail, entreprises et coopératives, collectivités locales et professionnels de l'immobilier, interbancaire, OPCVM), du chiffre d'affaires réalisé et de la notation interne. Des règles de partage des risques avec les autres établissements financiers sont également appliquées,
- **des limites d'exposition par classe de notation** pour les titres et dérivés.

En outre, l'évolution des principaux indicateurs de risques fait l'objet d'un suivi particulier (comptes débiteurs, retards de plus de 30 jours, défauts, entrées au contentieux, notations dégradées, créances restructurées).

L'ensemble du système des limites de risques de contrepartie crédit (limites réglementaires, limite globale d'encours de crédits, limites sectorielles, limites individuelles sur des contreparties identifiées) a été à nouveau présenté au Conseil d'Administration, dans sa séance du 27 Juin 2016.

Processus de gestion des risques

Sur la banque de Détail

Au-delà des éléments de risques individuels de chaque client (dont la note interne) disponibles sur le poste de travail, le réseau de proximité dispose mensuellement d'états de détection des risques potentiels.

Le Service chargé du suivi des risques, rattaché à la Direction des Risques et Contrôles Permanents, intervient auprès du réseau sur les débits hors délégation, dès le 8^{ème} jour d'irrégularité (débit non autorisé ou dépassement d'ouverture de crédit) en priorisant ses interventions sur les notes dégradées. De plus, au-delà des applicatifs de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, des fichiers mensuels sont mis à disposition du Réseau pour le traitement des risques. Enfin, ce même Service a réalisé au cours du 1^{er} semestre 2016, dans certaines Régions commerciales, une revue des dossiers sensibles. Ce faisant, le suivi s'est donc positionné en amont de la situation de défaut, permettant ainsi d'orienter les dossiers vers les structures ad hoc de traitement du risque : Réseau Commercial, Recouvrement Amiable, Contentieux Judiciaire.

De plus, chaque mois, les principaux dossiers entrés en défaut ou en débit hors-délégation sont présentés à un Comité Technique des Risques Banque de détail qui statue sur le niveau de provisionnement à appliquer et l'orientation à donner pour le traitement des dossiers.

Sur la banque Grande Clientèle

Au-delà des applicatifs quotidiens de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, différents états sont mis à disposition des Centres d'Affaires Entreprises, Promotion Immobilière, Collectivités et Institutionnels, pour permettre aux chargés d'affaires de traiter de façon hebdomadaire et mensuelle les situations les plus sensibles.

Les dossiers sont analysés au moins une fois par an lors de la réception des nouveaux documents comptables et à chaque nouvelle demande financement ou de renouvellement de lignes accordées.

Un Comité Technique des Risques Grandes clientèles examine mensuellement :

- les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours (débit irrégulier ou retard de prêt), soit en amont de la situation de créances douteuses ;
- les dossiers en irrégularité de plus de 300K€, sans critère de durée, soit également en amont de la situation de créance douteuses ;
- les dossiers notés E+, E et E- avec une perte attendue significative ;
- les dossiers dont la note interne s'est fortement dégradée ;
- les dossiers suivis en Affaires Spéciales ;
- le suivi des échéances de renouvellement des lignes Court Terme ;
- les dépassements de plafond d'escompte.

Par ailleurs, des revues de portefeuille sont réalisées une fois par an sur les syndications, les professionnels de l'immobilier et les financements à effet de levier (LBO, Financements Structurés d'Acquisitions).

Un Comité de Gestion des Risques se réunit mensuellement. Il est composé de la Direction Générale et des Directions Commerciales, de la Direction des Risques et Contrôles Permanents, de la Direction Finance et Engagements, ainsi que des responsables des services chargés du suivi des risques, du contentieux et du juridique.

Il a vocation à suivre l'évolution globale du risque sur l'ensemble des marchés et à s'assurer de l'adéquation du niveau de couverture par les provisions.

En fonction des informations qui lui sont apportées :

- il peut décider d'une éventuelle correction de la politique de crédits (limites, règles de division et de partage des risques, sélection de la clientèle, critères d'exclusion, garanties...),
- il peut adapter les procédures de la Caisse régionale relatives à la gestion des dossiers en difficulté, ainsi que les règles générales de provisionnement,
- il arrête une position précise sur le traitement des principaux dossiers risqués (désengagement, restructuration, renforcement des garanties, partage des risques....) et fixe le niveau des provisions à constituer,
- il prend toutes les décisions qui lui paraissent nécessaires pour améliorer le fonctionnement de la filière risques.

Les stress scenarios

Un stress « macro-économique » est réalisé annuellement : il s'agit d'un exercice couvrant l'ensemble du portefeuille crédit de la Caisse Régionale (banque de détail et grandes clientèles) et mesurant l'impact d'une dégradation de la situation économique sur le portefeuille crédit de l'établissement suivant un scénario macro-économique donné.

La dernière actualisation a été réalisée au 4^{ème} trimestre 2015 et ces stress tests ont été présentés au Comité de Gestion des Risques, dans sa séance du 18 Décembre 2015.

Les hypothèses macro-économiques du scénario 2015-2016 sont les suivantes :

- Échec relatif du Quantitative Easing de la BCE pour redynamiser le crédit et la croissance en zone Euro
- Freinage marqué de la croissance chinoise, avec impacts sur la croissance mondiale et sur les prix des matières premières
- Croissance quasi nulle en France, Italie et Espagne
- Nouvelle dégradation des finances publiques
- Forte hausse des rendements obligataires
- Poursuite de la hausse du taux de chômage
- Choc immobilier en France

Ces hypothèses se traduisent, pour la France, par les indicateurs ci-dessous :

- PIB : +1,0% / 0,0%
- Inflation : 0,4% / -0,4%
- Chômage : 10,1% / 10,5%
- Investissement des entreprises : 0,8% / -1,0%
- Consommation des ménages : 1,5% / 0,3%
- Euribor 3 mois : 0,0% / -0,05%
- OAT 10 Ans : 1,0% / 3,4%

Les impacts, calculés statistiquement sur 2 ans, de ce stress macro-économique sont les suivants : évolution des encours en Défauts de +150 M€, de la Perte Attendue de +75 M€, des Emplois Pondérés de +691 M€, des exigences en Fonds Propres de +55 M€, soit un impact de -178 bp sur le ratio CET1 du 31/12/2015.

6.1.4 Evolution de l'exposition au risque de crédit

Evaluation des dépréciations et couverture du risque

La Caisse régionale Nord de France applique, depuis le 1er janvier 2003, le règlement 2002-03 du 12 décembre 2002 du Comité de la Réglementation Comptable sur le risque de crédit. Ainsi, **sont considérées comme douteuses** les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- **lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins** (six pour les prêts habitat et les créances sur les collectivités locales compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits),
- **lorsque la situation d'une contrepartie présente un risque avéré**, indépendamment de l'existence de tout impayé. C'est notamment le cas lorsque la situation financière apparaît dégradée au travers de la cotation ou en cas d'éléments extérieurs (existence de procédures d'alerte, par exemple),
- **en cas de procédures contentieuses**, notamment les procédures de surendettement, redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens ou d'assignations devant un tribunal international.

Au 30 Juin 2016, l'encours de Créances Douteuses et Litigieuses en capital et intérêts est stable par rapport au 31 Décembre 2015 à 510 M€.

Le taux de CDL s'affiche ainsi à 2.54% contre 2,63% au 31 décembre 2015, sous l'effet de la progression des encours globaux.

Les créances douteuses font systématiquement l'objet d'une provision correspondant à la partie non couverte par l'espoir de recouvrement. Le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions s'élève à 56 %, stable par rapport au 31 décembre 2015.

La Caisse régionale fait usage des résultats issus des traitements prudentiels (perte attendue à maturité) sur la Banque de détail et les Grandes clientèles pour constituer une provision collective sur les crédits dont la note est dégradée bien que non défailtante, dans la méthodologie définie par le Groupe.

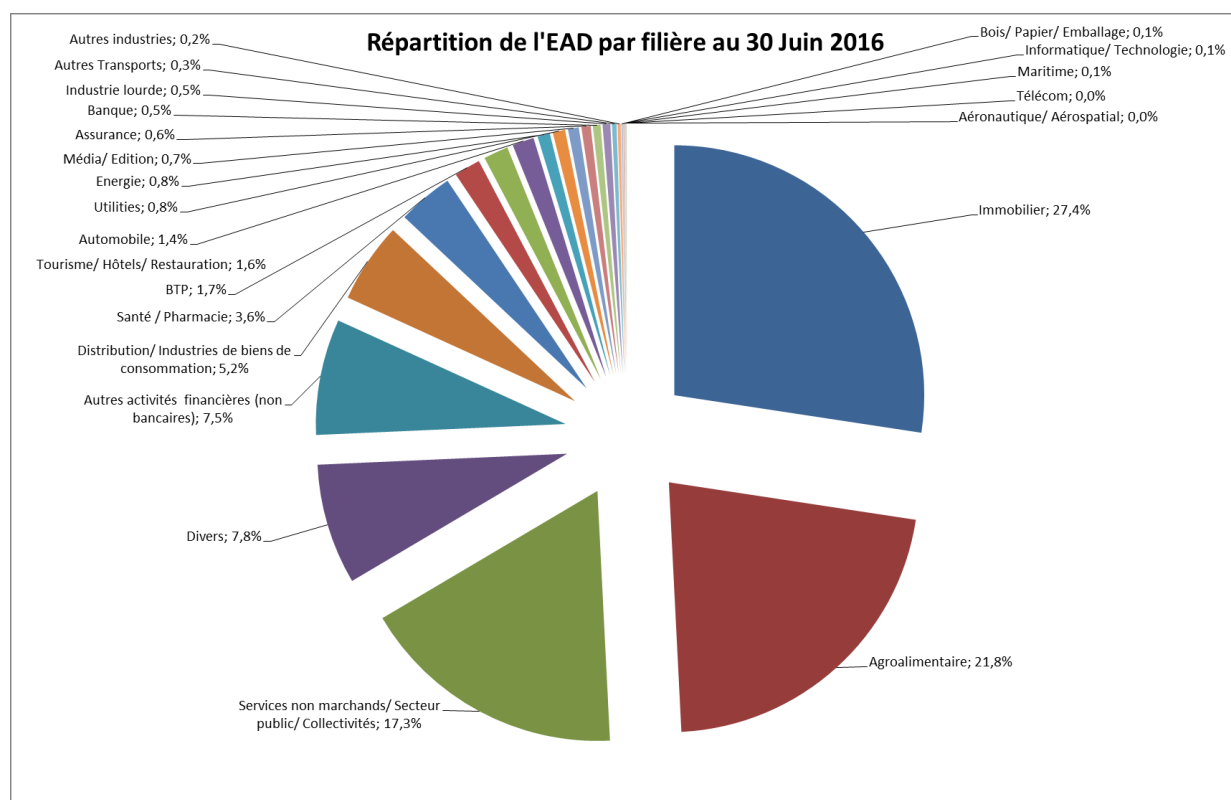
Au 30 Juin 2016, cette provision s'élève à 93,4 M€ contre 100,3 M€ au 31 décembre 2015, suite à l'amélioration des notations sur la banque de détail.

Par ailleurs, les provisions filières s'élèvent à 6,1 M€ contre 7,1 M€ au 31 Décembre 2015.

Engagements sur les dix plus grandes contreparties :

En Millions d'Euros	30 Juin 2016			31 Décembre 2015
	Exposition Brute	Garanties à déduire - Foncaris	Exposition nette	
10 premiers Groupes				Exposition Brute
TOTAL	2 370,4	382,5	1 987,9	2 289,2
Poids (en % du total des encours de crédit)	9,89%			9,90%

Diversification par filière d'activité économique (segment Entreprises de la Caisse régionale seule) : 10 Mds€ d'EAD au 30 Juin 2016 :



EAD : Exposition au moment du défaut (engagements de bilan et équivalent crédit des engagements hors bilan)

Forbearance

Au 30 Juin 2016, les expositions avec mesures de forbearance s'élèvent à 78.208 K€ dont :

- 65.680 K€ d'expositions non performantes dont 54.839 K€ en défaut.
- 12.528 K€ d'expositions performantes dont 10.634 K€ d'expositions forborne en probation.

6.1.5 Perspectives d'évolution et incertitudes sur le risque de crédit pour le 2^{ème} semestre 2016

Des signes positifs se sont maintenus au 1^{er} semestre 2016, notamment la baisse du nombre de défaillances d'entreprises, même si le niveau reste proche de celui observé en moyenne depuis 2009. Cette évolution a affecté favorablement la Caisse Régionale avec une baisse des défaillances de -9.4% par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Dans le domaine agricole, les difficultés demeurent sur les filières lait et porc. Par ailleurs, les récoltes s'annoncent mauvaises, notamment pour le blé, en raison des intempéries; en outre, les

prix ne compenseront pas la faible quantité, en raison de la concurrence des autres pays exportateurs qui ont été épargnés par ces intempéries.

Dans ce contexte, la Caisse régionale poursuivra sa politique d'anticipation des difficultés de ses clients le plus en amont possible afin de pouvoir les accompagner, dans le respect des règles prudentielles qui s'imposent à elle.

Risques financiers

Le contrôle des risques financiers du Groupe Crédit Agricole est structuré à deux niveaux distincts et complémentaires :

- au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents du Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques financiers à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles,
- au niveau de la Caisse régionale, le Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques financiers issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Au sein du Crédit Agricole Nord de France, le processus d'attribution des limites et l'ensemble du dispositif de contrôle permanent des risques financiers impliquent un certain nombre d'acteurs, de Directions de la Caisse régionale ainsi que de comités spécifiques dont les rôles sont précisés ci-après.

Comité Financier

Le Comité Financier se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur Général de la Caisse régionale ou d'un Directeur Général Adjoint.

Son rôle est d'examiner les questions essentielles relatives aux risques de marché et aux risques structurels du bilan (taux, liquidité), de s'assurer que les contrôles adéquats existent et d'approuver les principales règles qui font partie du dispositif de surveillance.

Outre la Direction Générale, le Comité Financier est composé du Directeur Financier et Engagement, du Directeur des Risques et du Contrôle permanent, d'un Directeur Commercial, du Responsable du Pôle Comptable, du Responsable du Pilotage et de la Gestion financière, des Responsables de la Trésorerie et du Middle Office.

Middle Office

La Caisse régionale dispose d'une fonction de Middle Office chargée du suivi rapproché des risques financiers, de l'instruction des limites à destination du Comité Financier, de l'application des limites, de la notification auprès du Comité Financier et de la Direction des Risques des éventuels dépassements de limites identifiés. L'unité Middle Office est rattachée hiérarchiquement au Directeur Financier.

Contrôle permanent

Le contrôle permanent des risques financiers est du ressort du Front Office au 1^{er} degré, du Middle Office au 2nd degré 1^{er} niveau, et de la Direction des Risques et Contrôles permanents au 2nd degré 2^{ème} niveau.

Contrôle périodique

Le contrôle périodique des risques financiers est du ressort du service Audit et Contrôle Périodique rattaché à la Direction Générale.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration joue pleinement le rôle que lui assigne l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. Les limites globales de risque (marché, contrepartie, taux, liquidité) sont soumises pour validation au Conseil d'Administration et les principales informations relatives à ces risques et à leur contrôle lui sont présentées, a minima une fois par an.

6.2.1 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le spread de crédit, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité.

La gestion des risques de marché a pour objectif de mesurer et encadrer les expositions au risque de marché afin de respecter le dispositif de suivi des risques préconisé par Crédit Agricole S.A. et les limites internes validées par le Conseil d'Administration.

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue d'un point de vue comptable le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres en normes IFRS. La Caisse régionale ne détient pas de trading book.

Les expositions aux risques de marchés sont examinées de façon mensuelle par le Comité Financier, qui s'assure que les contrôles adéquats sont en place et qui fixe les orientations en matière de risques de marché.

Cette organisation a pour objectif de s'assurer que tous les risques de marché sont regroupés au sein d'unités qui disposent des compétences, des outils et des dispositifs de supervision et de contrôle nécessaire pour les gérer.

Le dispositif de limites relatif au risque de marché respecte les normes déterminées par Crédit Agricole S.A. Au niveau de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, des limites globales par type d'opération, par classe comptable, et par risque ont été adoptées par le Conseil d'administration, et un seuil d'alerte de niveau Direction Générale et Comité Financier est enclenché dès l'atteinte de 90% d'une limite globale; un deuxième seuil d'alerte de niveau Conseil d'Administration est enclenché dès l'atteinte de 95% d'une limite globale. Par ailleurs, des délégations opérationnelles par type d'opération et classe comptable sont attribuées par la Direction Générale à la Direction Finance, Pilotage et Engagements, pour mettre en œuvre les décisions de politique financière qui sont validées en Comité Financier.

6.2.1.1 Exposition aux risques de marché

Le suivi des risques de marché de la Caisse régionale repose sur des indicateurs de risque donnant lieu à encadrement par des limites ou des seuils d'alerte.

La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation (trading).

La Value at Risk ou VaR

Le Conseil d'Administration du 27 juin 2016 a validé la suppression de la limite de risque de variation de prix – Value at Risk. L'encadrement en VaR ne constitue plus une obligation au sein du groupe Crédit Agricole. Le pilotage des risques de marché repose désormais sur une approche par stress scenarii des portefeuilles.

Les stress scenarii

La Caisse régionale utilise des scenarii de stress, qui simulent des conditions extrêmes de marché. Ces scenarii sont adaptés aux risques propres des différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

Une limite globale de perte sur le scenario catastrophe est définie, et un seuil d'alerte correspondant à 90% de cette limite permet d'alerter la Direction Générale avant l'atteinte de la limite et de proposer les actions correctrices nécessaires.

L'impact en stress scenario au 30 juin 2016 s'élève à -73,2 M€ (en prenant uniquement en compte les actifs enregistrant des pertes, donc sans retenir d'effet de compensation entre classe d'actifs).

Risque Action

Le risque Action est le risque que les variations des cours des titres et/ou des valeurs liquidatives des parts d'OPCVM actions puissent impacter le compte de résultat ou le bilan de la Caisse régionale. La Caisse régionale n'a pas d'opération de couverture du portefeuille actions.

La Caisse régionale place une partie de ses fonds propres sous forme de titres de créances, dont la performance est indexée sur des indices actions et des paniers d'action, ainsi que des parts d'OPCVM actions. Au 30 juin 2016, ces titres sont valorisés en juste valeur par capitaux propres pour 6,1 M€, et en juste valeur par résultat sur option pour 9,7 M€.

Actions d'autocontrôle

La Caisse régionale a activé à compter du 22 juillet 2008, son programme de rachat de certificats coopératifs d'investissement autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 28 avril 2008.

Cette autorisation est destinée à permettre à la Caisse régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses certificats coopératifs d'investissement en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur.

En particulier, la Caisse régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- de consentir des options d'achat de certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et / ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains

d'entre eux) de la Caisse régionale et des sociétés ou groupements qui lui sont liés ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce,

- d'attribuer des certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale aux salariés visés à l'alinéa ci-avant, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
- de conserver les certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale qui auront été achetés en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Caisse régionale,
- d'assurer l'animation du marché des certificats coopératifs d'investissement par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- de procéder à l'annulation des certificats coopératifs d'investissement acquis.

La Caisse régionale est autorisée à acquérir un nombre de certificats coopératifs d'investissement ne pouvant excéder 10 % du nombre total de certificats coopératifs d'investissement composant son capital social à la date de réalisation des achats, ce qui représente, au 30 juin 2016, 1 710 982 certificats coopératifs d'investissement. Toutefois, le nombre de certificats coopératifs d'investissement acquis en vue de leur conservation ou de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital de la Caisse régionale.

Au 30 juin 2016, dans le cadre du programme de rachat y compris contrat de liquidité, 848 416 titres ont ainsi été achetés pour un montant net de 14,3 millions d'euros.

Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les instruments financiers sous option juste valeur, les titres de placement et les instruments financiers dérivés.

Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de marchés de la Caisse régionale. Les Commissaires aux Comptes sont amenés à se prononcer sur les méthodes significatives d'évaluation et les changements de méthode associées.

La Caisse régionale assure une stricte séparation des fonctions entre le passage des ordres, le contrôle de ces opérations et leur comptabilisation. Les services comptables et le back office sont chargés d'enregistrer les justes valeurs communiquées par les contreparties dans les états financiers et de s'assurer au 1^{er} niveau du respect des règles de Groupe et de l'observation des normes comptables afférentes.

Par ailleurs, la Caisse régionale procède à une valorisation des produits complexes de manière indépendante du vendeur afin de répondre aux exigences réglementaires et comptables.

Déclaration d'exigence de fonds propres au titre du risque de marché

En 2016, la Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation, elle n'est donc pas soumise à la déclaration réglementaire relative à la surveillance prudentielle des risques de marché.

6.2.1.2 Risques particuliers induits par la crise financière

La Caisse régionale ne détient pas de CDO (*Collateralised Debt Obligations*).

6.2.1.3 Perspectives d'évolution et incertitudes sur les risques de marché

La Caisse régionale est faiblement exposée au risque de marché et poursuit sa politique de gestion extinctive de certains produits complexes (portefeuille de valeur comptable de 50,3 M€ au 30 juin 2016, garanti à échéance par des établissements de crédits européens à hauteur de 10 M€). Enfin, la Caisse conserve à son passif 85 M€ de nominal de BMTN soumis aux variations de juste valeur en norme IFRS au titre du spread de crédit de Crédit Agricole S.A.

6.2.2 Gestion du bilan

6.2.2.1 La gestion du risque de taux d'intérêt global

Le risque de taux est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché (*trading book*).

Il correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt. Une mesure et une analyse de l'exposition au risque de taux d'intérêt global sont effectuées chaque mois et présentées en Comité Financier. Semestriellement, une présentation de l'exposition de la Caisse régionale au risque de taux est faite en Conseil d'Administration.

Pour se protéger d'une exposition défavorable à la variation des taux, la Caisse régionale utilise des instruments de couverture. **Cette couverture est composée de 5 109 M€ de swaps et de 800 M€ de CAP en notionnel au 30 juin 2016.**

Le suivi du risque de taux se fait chaque mois par la méthode des gaps.

Les limites retenues par la Caisse régionale Nord de France ont été validées par le Conseil d'Administration sur la base des préconisations de Crédit Agricole S.A. :

- Limite en VAN : l'impact en VAN sur l'ensemble des maturités d'un choc de taux de +/- 200 bps et d'un choc inflation de +100 bps ne doit pas dépasser 10% des Fonds Propres prudentiels. Au 30 juin 2016, l'impact en VAN défavorable pour un choc de taux de -200 bps et un choc inflation de +100 bps s'établit à -116 M€, pour une limite fixée à 300 M€.
- Limite en GAP : la limite de concentration en gap sur 10 ans ne doit pas dépasser 5% du PNB d'activité budgété les années 1 et 2; et ne doit pas dépasser 4% du PNB

d'activité budgété les années 3 à 10 (soit respectivement au 30 juin 2016 : 1,2 Mrd€ et 1 Mrd€).

Les courbes montrent une position transformatrice de la Caisse Régionale sur les prochaines années à l'exception de l'année 2018. L'exposition de la Caisse Régionale respecte les limites en GAP sur l'ensemble des durées.

6.2.2.2 La gestion du risque structurel de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise. La Caisse régionale n'a pas de position de change de cette nature.

6.2.2.3 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

6.2.2.3.1 Gestion du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité s'appuie sur une méthode avancée de mesure, de gestion et d'encadrement du risque de liquidité, formalisée par une convention de liquidité avec Crédit Agricole S.A. qui établit l'ensemble des principes et règles du dispositif applicable à la Caisse régionale.

Cette méthode vise à assurer le suivi et l'encadrement des principaux risques de liquidité :

- le risque d'illiquidité
- le risque de concentration des échéances
- le risque de transformation en liquidité ou risque de prix de la liquidité

Ce dispositif distingue la gestion du risque de liquidité à court-terme (jusqu'à 1 an) et celui de la liquidité à moyen long-terme (supérieur à 1 an).

Le risque d'illiquidité est encadré par une limite de refinancement à court terme (LCT < 12 mois). L'approche consiste à mesurer les *cash flows* susceptibles d'entrer et de sortir à horizon d'un an et de s'assurer que le solde est constamment positif. Les entrées de liquidité sont calibrées dans un contexte *stressé*, les sorties de liquidité sont appréciées dans un scénario de continuité d'activité commerciale. Les limites d'endettement, déterminées en volume et en durée, sont révisées deux fois par an et contrôlées mensuellement. Elles sont présentées pour approbation au Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

Le pilotage du risque de liquidité à moyen long terme s'appuie sur la mesure du risque de concentration des échéances. Une limite du risque de concentration des échéances, qui détermine un volume maximal des tombées de dette à moyen et long terme, semestre par semestre, a été fixée à 1,8% des encours de crédits de la Caisse régionale et est revue semestriellement sur la base de la consommation constatée de la liquidité au niveau du Groupe.

Les besoins de liquidité à moyen long terme se mesurent par le calcul de gaps de liquidité, sur la base de l'écoulement (selon échéanciers ou conventions) des postes de bilan et hors bilan.

Des limites complémentaires sont en place pour encadrer la gestion du risque de liquidité et de refinancement. Au 30 juin 2016, les limites sont les suivantes :

Limites de refinancement par avance globale : l'encours des avances globales doit être inférieur à 50% des réalisations de crédits à moyen et long terme éligibles auprès de Crédit Agricole S.A.

Limites de refinancement de marché :

Emission de Titres de Créances Négociables	Plafond
CDN	1 700 M€
BMTN	2 620 M€ Dont 620 M€ de BMTN subordonnés

Dans le cadre de sa Limite de refinancement Court Terme, la Caisse Régionale a diversifié ses ressources par des émissions de CDN et des emprunts en blanc auprès de Crédit Agricole S.A. Avec une stratégie d'optimisation du coût de son refinancement moyen et long terme, la Caisse régionale continue de profiter d'avances dites spécifiques (CRH, Covered bonds...).

6.2.2.3.2 Ratios réglementaires

Depuis le mois de mars 2014, les établissements de crédit de la zone euro ont l'obligation de transmettre à leurs superviseurs les reportings du Liquidity Coverage Ratio (LCR) définis par l'EBA (European Banking Authority). Le LCR a pour objectif de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des banques en veillant à ce qu'elles disposent d'un encours suffisant d'actifs liquides de haute qualité (HQLA, High Quality Liquid Assets) non grevés pouvant être convertis en liquidités, facilement et immédiatement, sur des marchés privés, dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durerait 30 jours calendaires. Les établissements de crédit sont assujettis à une limite sur ce ratio depuis le 1^{er} octobre 2015 avec un seuil minimal à respecter de 70 % au 1^{er} janvier 2016. Le seuil minimal passera à 80% au 1^{er} janvier 2017.

La Caisse régionale Nord de France respecte les exigences en matière de ratio LCR, celui-ci s'établissant à 96.05% au 30 juin 2016.

Le ratio NSFR (Net Stable Funding Ratio) est un ratio de stock (le LCR étant un ratio de flux) qui compare les actifs de maturité effective ou potentielle supérieure à un an, aux passifs de maturité effective ou potentielle supérieure à un an. La définition du NSFR attribue à chaque élément du bilan une pondération traduisant sa potentialité d'avoir une maturité supérieure à un an. À ce jour certaines pondérations font encore l'objet de discussions et la réglementation européenne n'a pas encore totalement défini ce ratio, qui fera l'objet d'un encadrement réglementaire en 2018.

6.2.2.4 Politique de couverture

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi de :

- couverture de juste valeur (Fair Value Hedge),
- couverture de résultats futurs (Cash Flow Hedge),
- couverture d'un investissement net en devise (Net Investment Hedge)

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables. Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

Pour se protéger contre des variations de taux, la Caisse régionale utilise des swaps de macro-couverture qui sont justifiés et documentés selon les normes IAS - IFRS.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a mis en place une méthodologie de justification de l'efficacité de la macro-couverture, conformément à ce qui est appliqué dans le groupe Crédit Agricole et telle que préconisée par la norme IAS 39. Cette méthodologie permet de documenter les relations de couverture sur la base d'échéanciers en encours moyens, de qualifier l'efficacité de la couverture de façon prospective et rétrospective.

Couverture de résultats futurs et d'investissement net en devise

Les couvertures de résultats futurs modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable. Elles comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

Au 30 juin 2016, la Caisse régionale Nord de France n'a pas documenté de couverture de résultats futurs, ni de couverture d'investissement net en devise.

6.2.3 Ratio de solvabilité

Conformément à la directive européenne CRD (Capital Requirement Directive), les établissements de crédit sont tenus de respecter un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Il vise à s'assurer que leurs fonds propres sont suffisants pour faire face notamment à des pertes importantes dues à la défaillance de leur clientèle.

Pour renforcer le dispositif prudentiel, la réglementation Bâle III, transposée en CRD IV, introduit un rehaussement de la qualité et du niveau des fonds propres réglementaires requis et prend en compte de nouveaux risques.

Au 30 juin 2016, les fonds propres prudentiels du Groupe Crédit Agricole Nord de France, évalués sur base consolidée suivant les normes Bâle III, s'élèvent à 3 029 M€ et le Ratio Bâle III s'élève à 24,8% en phasé et à 24,9% en non phasé.

6.2.4 Perspectives d'évolution des risques et incertitudes sur les risques de gestion du bilan

Au 30 juin 2016, le déficit net de collecte de bilan par rapport aux crédits alloués s'affiche à 4 Mds€ avant retraitement des opérations de sur centralisation CDC, en hausse par rapport à celui du 31 décembre 2015 qui se montait à 3,6 Mds€. La Caisse régionale entend rester un acteur central du financement de son territoire. Sa politique commerciale vise au développement de ses crédits mais aussi de sa collecte malgré le contexte peu favorable de taux et de fiscalité.

Le contexte bas des taux d'intérêt incite également la clientèle à renégocier ses crédits. Cette situation de taux faibles et de renégociation active de la clientèle va continuer de peser sur la marge d'intermédiation.

Risques opérationnels et de non-conformité

6.3.1 Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- **gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels** supervisée par la Direction Générale via le volet risques opérationnels du Comité de gestion des Risques,
- **identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies**, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- **collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes** pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- **calcul et allocation des fonds propres réglementaires** au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,
- **réalisation périodique d'un tableau de bord** des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le Manager des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Manager du Risque Opérationnel rend compte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par Directeur Général de la Caisse régionale.

La Direction Générale est par ailleurs informée mensuellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de second niveau sont destinataires de ces informations. Le Conseil d'Administration délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Calcul des Fonds Propres en méthode AMA

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

- d'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels,
- de déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard,
- de favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type *lost distribution approach* qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national. Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

- intégration dans la politique de risques ;
- pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;
- pédagogie, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

L'utilisation de ce modèle AMA a été validée par l'ACPR en Décembre 2007 et la méthodologie est régulièrement présentée et validée en Comité des Normes et Méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

Le coût brut du risque opérationnel pur augmente de 9% par rapport au 30/06/2015, passant de 1 828 K€ à 1 993 K€.

Le coût brut du risque opérationnel frontière crédit diminue sensiblement de 411 K€ à 127 K€.

Plans de continuité d'activité

Conformément à la réglementation CRBF 2004-02, la Caisse régionale Nord de France a nommé dès 2004 un Responsable des Plans de Continuité d'Activité (RPCA).

Les travaux menés depuis lors ont eu pour objectif de couvrir les quatre zones de risque suivantes :

- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre sur le système informatique (attaque virale massive, indisponibilité physique ou logique du système),

- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre immobilier sur le Siège Social de la Caisse régionale,
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre chez un prestataire réalisant une prestation de service essentielle externalisée au sens de l'arrêté du 3 novembre 2014,
- Le risque d'interruption consécutif à l'indisponibilité du personnel (épidémie, grève etc.).

L'ensemble de ces travaux s'intègre dans le cadre de la politique de continuité d'activité du Groupe.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France utilise désormais l'outil Groupe SIMCA (Système Informatisé du Management de la Continuité d'Activités) pour la gestion de ces plans de continuité d'activités.

Assurances et couverture des risques

Dans la perspective d'une protection de son patrimoine et de son résultat, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a souscrit de multiples polices d'assurances telles que des assurances couvrant le risque global de banque (détournements-escroqueries, cambriolages, moyens de paiement...), des assurances contre les préjudices financiers ou encore des assurances multirisques (bureaux, automobiles, machines).

A ces assurances, s'ajoutent une couverture des responsabilités civiles (exploitation, courtage, mandataires sociaux) garantissant la protection des partenaires du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

6.3.2 Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité constitue le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaires, de perte financière ou d'atteinte à la réputation lié au non-respect de dispositions législatives, réglementaires, professionnelles ou déontologiques propres aux activités bancaires et financières.

L'information concernant ce risque est traitée dans la partie relative au dispositif de contrôle interne.

7 Dispositif de Contrôle Interne

La Caisse régionale Nord de France exerce un contrôle continu sur ses activités.

L'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne sont conformes au règlement CRBF n°97-02, modifié par l'arrêté du 19/01/2010 et complété par l'arrêté du 3 novembre 2014.

Le Contrôle Interne mis en œuvre par la Caisse régionale a pour objectif de vérifier :

- la conformité de l'organisation, des procédures internes et des opérations réalisées par rapport aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, normes et usages professionnels et déontologiques, orientations stratégiques décidées par les dirigeants effectifs, la qualité de l'information comptable et financière et, en particulier, des conditions d'enregistrement, de conservation et de disponibilité de cette information,
- l'efficacité du dispositif de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques et des résultats, avec la fixation de limites de risques validées par le Conseil d'Administration,
- la prévention et la détection des fraudes et des risques opérationnels,
- la qualité des systèmes d'information et des systèmes de communication.

La responsabilité de veiller à la cohérence, l'exhaustivité et l'efficacité du Contrôle Interne est partagée entre quatre fonctions, nominativement désignées auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) via Crédit Agricole S.A. :

- le Responsable du Contrôle Permanent :

Rattaché directement au Directeur Général de la Caisse régionale, il vérifie le bon déploiement, l'exhaustivité, la réalité et la pertinence du dispositif global de contrôles dans le respect des dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2014.

- le Responsable de la fonction gestion des risques :

Rattaché directement au Directeur Général de la Caisse régionale, il s'assure de la mise en œuvre des systèmes de mesure et de surveillance des risques sur le périmètre de contrôle interne de la Caisse régionale.

- le Responsable du Contrôle de la Conformité :

Rattaché au Directeur des Risques et Contrôles Permanents, il est Responsable du Contrôle des Services d'Investissement (RCSI), de la sécurité financière, des sanctions internationales et des réglementations en matière de commercialisation de produits. Il veille en liaison avec le service Juridique au respect des lois et règlements, des normes professionnelles et déontologiques applicables aux activités bancaires et financières ainsi qu'au respect des procédures internes.

- le Responsable du Contrôle Périodique :

Rattaché directement au Directeur Général de la Caisse régionale, il assure le niveau ultime de contrôle de l'ensemble du dispositif de Contrôle Interne, Contrôle Permanent, Contrôle de la Conformité et Contrôle des Prestations Essentielles Externalisées compris.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de Contrôle Interne sont assurés par un Comité de Contrôle Interne se réunissant trimestriellement et dont la Présidence est assurée par le Directeur Général.

Les Responsables du Contrôle Interne rendent compte semestriellement au Conseil d'administration et au Comité d'audit de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

Les dispositifs de mesure et de surveillance des risques (contrepartie, marché, taux, opérationnels...) sont assurés par des instances telles que le Comité de gestion des Risques et le Comité Financier et régulièrement présentés au Conseil d'administration et au Comité des risques.

Enfin, le rapport du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2015, rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Caisse régionale, a été établi et diffusé à l'issue de l'Assemblée Générale ayant approuvé les comptes.

Contrôle Permanent et Périodique

Le dispositif mis en place qui s'étend aux entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe par la Caisse régionale, repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories.

- Les contrôles permanents de premier degré réalisés par l'encadrement des services ou des agences éventuellement complétés par des contrôles automatiques.
- Les contrôles permanents de deuxième degré permettant aux services ayant délégué des activités, notamment en agence, de s'assurer du respect des procédures. Un contrôle permanent de second niveau est aussi exercé par des fonctions spécialisées : Contrôle des Risques Crédit, Contrôle Comptable et Financier, Contrôle de la Conformité,
- Les contrôles périodiques par le Service Audit et Contrôle Périodique, garant de la qualité des contrôles opérés au sein de la Caisse régionale, qui constituent le troisième degré. Ce service est directement rattaché au Directeur Général et agit en toute indépendance dans le cadre d'un cycle pluriannuel.

L'essentiel de la sécurité informatique est confié au Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) du SIU NICE. Il travaille de concert avec le RSSI des Caisses régionales adhérentes. Le contrôle annuel de la conformité du système d'information est sous la responsabilité du GIE CA-TECHNOLOGIES et SERVICES, conformément à ses obligations contractuelles avec les Caisses régionales.

Contrôle de la Conformité

Sur la base du plan de contrôle annuel de la conformité mis en place au sein de la Caisse régionale, des contrôles sont réalisés afin d'évaluer le correct respect des procédures internes qui doivent permettre de prévenir les principaux risques de non-conformité.

De même, les nouvelles activités et nouveaux produits sont validés et les dysfonctionnements de conformité traités.

Les principales actions entreprises au cours du premier semestre 2016 ont porté sur :

- la finalisation du plan d'actions relatif à la mise en conformité des dossiers personnes morales et des personnes physiques professionnelles,
- le lancement du plan Groupe de remédiation OFAC/Sanctions Internationales, avec notamment la création d'une équipe dédiée de deux ETP au sein de la Conformité et la mise en place d'un comité hebdomadaire spécifique, associant de manière transverse les métiers concernés,
- la formations généraliste Fides (concernant l'ensemble des collaborateurs) et la formation "clientèle fragile" (concernant l'ensemble des collaborateurs du réseau et les unités concernées du siège).

Le Responsable de la Conformité rend compte à la Direction Générale de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle des risques de non-conformité dans le cadre des Comités de Contrôle Interne.

**Partie II : COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES
RESUMES AU 30 JUIN 2016**

**COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES
AU 30 JUIN 2016**

Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France en date du 25 juillet 2016

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	37
CR CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE.....	38
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	39
COMPTES DE RESULTAT	39
RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	40
BILAN ACTIF	41
BILAN PASSIF	42
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	43
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	45
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	47
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES	47
2. PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	52
3. NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	53
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	53
3.2. <i>Commissions nettes</i>	53
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	54
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	56
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	56
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	56
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	57
3.8. <i>Coût du risque</i>	58
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	59
3.10. <i>Impôts</i>	59
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	61
4. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	64
5. NOTES RELATIVES AU BILAN.....	65
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	65
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	67
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	68
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	71
5.5. <i>Exposition au risque souverain</i>	72
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	76
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	77
5.8. <i>Immeubles de placement</i>	77
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	78
5.10. <i>Écarts d'acquisition</i>	79
5.11. <i>Provisions</i>	79
5.12. <i>Capitaux propres</i>	81
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	82
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.....	84
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	84
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	84
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	88
9. PARTIES LIEES	91
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2016	92
11. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	92

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

La société tête de groupe est la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est à Lille – 10 avenue Foch, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 440 676 559.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est une composante du groupe Crédit Agricole.

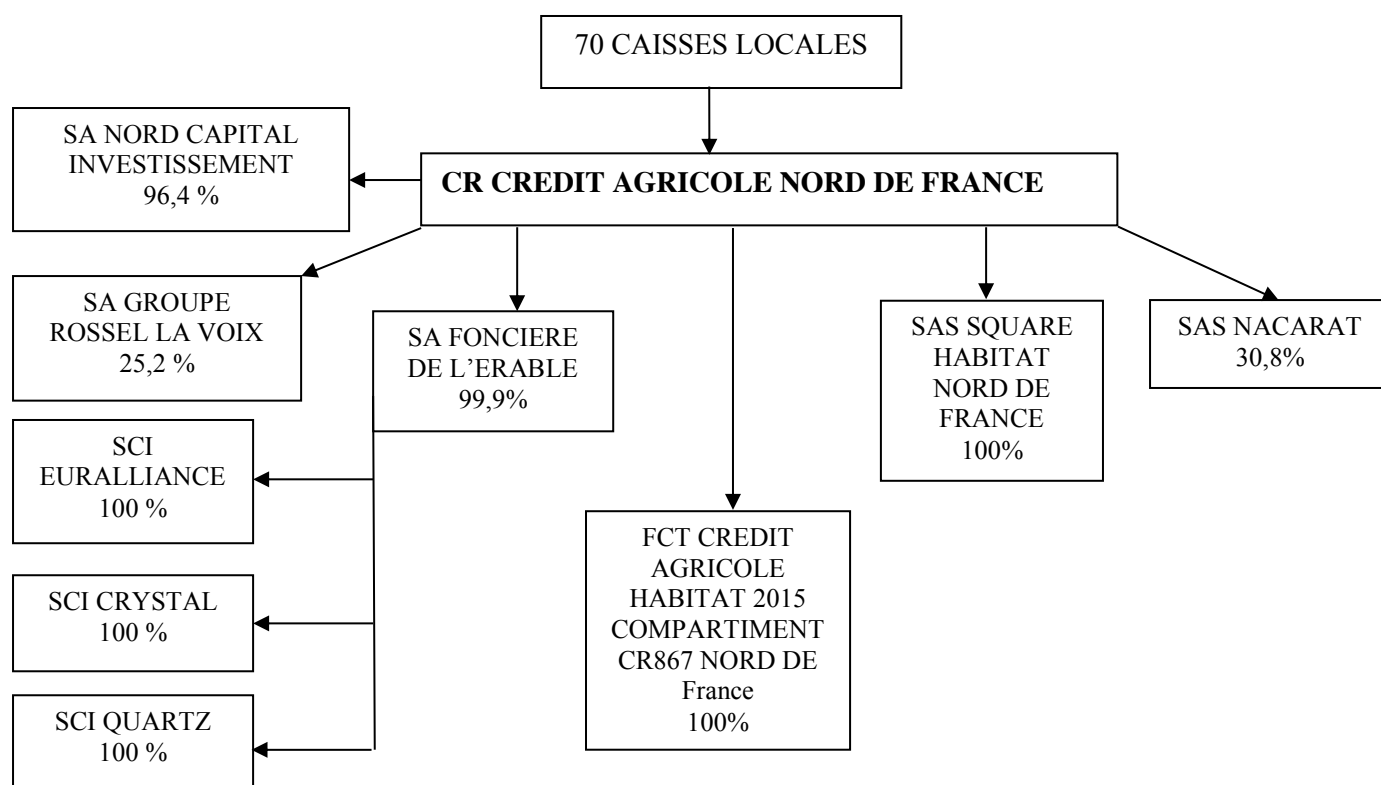
La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France émet des certificats coopératifs d'investissement qui sont cotés sur l'Euronext Paris.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Il est soumis à la réglementation bancaire et est régi par le Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, 70 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les états financiers consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, incluent les comptes de la Caisse régionale, les comptes des 70 Caisses locales et ceux de ses principales filiales (FCT Crédit Agricole Habitat 2015 Compartiment CR867 Nord de France, SA Nord Capital Investissement, SCI Euralliance, SCI Crystal, SCI Quartz, SAS Square Habitat Nord de France, SA Foncière de l'Erable, SAS Nacarat et SA Groupe Rossel La Voix).

Ces sociétés sont consolidées dans les comptes de la Caisse régionale selon la méthode globale pour les entités sous contrôle exclusif et les entités sous contrôle conjoint et selon la méthode de la mise en équivalence pour les entités sous influence notable.

Groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France



NB : Le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est de 96,5% dans la SA Nord Capital Investissement.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Intérêts et produits assimilés	3.1	325 145	702 033	358 142
Intérêts et charges assimilées	3.1	- 182 313	- 402 957	- 213 453
Commissions (produits)	3.2	140 802	282 450	142 551
Commissions (charges)	3.2	- 21 682	- 48 427	- 24 505
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	2 314	750	274
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	45 408	46 818	29 270
Produits des autres activités	3.5	23 338	60 587	24 586
Charges des autres activités	3.5	- 6 861	- 13 887	- 8 637
PRODUIT NET BANCAIRE		326 151	627 367	308 228
Charges générales d'exploitation	3.6	- 184 425	- 343 367	- 176 768
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	- 6 832	- 15 244	- 7 450
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		134 894	268 756	124 010
Coût du risque	3.8	- 16 103	- 30 879	- 15 476
RESULTAT D'EXPLOITATION		118 791	237 877	108 534
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		1 226	- 5 509	- 613
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	- 231	884	379
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		119 786	233 252	108 300
Impôts sur les bénéfices	3.10	- 28 545	- 70 144	- 29 594
Résultat net d'impôt des activités abandonnées				
RESULTAT NET		91 241	163 108	78 706
Participations ne donnant pas le contrôle		61	2 022	9
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		91 180	161 086	78 697

RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Résultat net		91 241	163 108	78 706
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.11	- 2 809	1 815	2 540
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence		- 2 809	1 815	2 540
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	967	- 824	- 1 072
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées			581	581
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		- 1 842	1 572	2 049
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.11			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	6 406	- 2 096	4 558
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.11			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence		6 406	- 2 096	4 558
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	- 25	25	
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	- 1 209	16 931	15 813
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	9	- 9	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées			- 43 538	- 43 538
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		5 181	- 28 687	- 23 167
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres		3 339	- 27 115	- 21 118
Résultat net et autres éléments du résultat global		94 580	135 993	57 588
Dont part du Groupe		94 460	134 156	57 315
Dont participations ne donnant pas le contrôle		120	1 838	273

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015
Caisse, banques centrales		115 530	125 785
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	150 732	167 947
Instruments dérivés de couverture		15 020	9 026
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	1 754 669	1 774 075
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4 - 5.5	2 603 064	2 758 459
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4 - 5.5	19 920 736	19 137 487
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		120 329	132 772
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.4 - 5.5	776 576	790 446
Actifs d'impôts courants et différés		39 261	3 903
Comptes de régularisation et actifs divers		635 727	354 598
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées			
Participation aux bénéfices différée			
Participation dans les entreprises mises en équivalence		73 091	146 959
Immeubles de placement	5.8	109 414	107 316
Immobilisations corporelles	5.9	102 956	111 485
Immobilisations incorporelles	5.9	4 330	4 395
Ecart d'acquisition	5.10		
TOTAL DE L'ACTIF		26 421 435	25 624 653

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2016	31/12/2015
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	179 509	175 712
Instruments dérivés de couverture		264 050	226 540
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	13 268 517	13 405 035
Dettes envers la clientèle	5.6	7 035 204	6 413 257
Dettes représentées par un titre	5.7	1 037 479	984 780
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		8 038	8 837
Passifs d'impôts courants et différés		41 047	17 409
Comptes de régularisation et passifs divers		448 098	340 520
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.11	99 632	85 184
Dettes subordonnées	5.7	546 463	545 477
TOTAL DETTES		22 928 037	22 202 751
CAPITAUX PROPRES		3 493 398	3 421 902
Capitaux propres - part du Groupe		3 489 485	3 416 337
Capital et réserves liées		757 390	749 283
Réserves consolidées		2 599 058	2 467 391
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		41 857	38 577
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés			
Résultat de l'exercice		91 180	161 086
Participations ne donnant pas le contrôle		3 913	5 565
TOTAL DU PASSIF		26 421 435	25 624 653

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'Euros)	Part du Groupe									Participations ne donnant pas le contrôle					Capitaux propres consolidés		
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves liées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Capitaux propres	
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres autodétenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
(en milliers d'euros)																	
Capitaux propres au 1er janvier 2015	318 125	2 919 329	- 13 360		3 224 094	71 662	- 6 155	65 507		3 289 601	3 606	989		989	4 595	3 294 196	
Augmentation de capital	13 182				13 182					13 182						13 182	
Variation des titres autodétenus			- 620		- 620					- 620						- 620	
Dividendes versés au 1er semestre 2015		- 28 096			- 28 096					- 28 096	- 188			- 188		- 28 284	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle										122				122		122	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	13 182	- 28 096	- 620		- 15 534					- 15 534	- 66			- 66		- 15 600	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						5 317	1 666	6 983		6 983		263		263	263	7 246	
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence						- 28 745	383	- 28 362		- 28 362						- 28 362	
Résultat du 1er semestre 2015									78 697	78 697	9			9		78 706	
Autres variations		766			766					766	15	- 2		- 2	13	779	
Capitaux propres au 30 juin 2015	331 307	2 891 999	- 13 980		3 209 326	48 234	- 4 106	44 128	78 697	3 332 151	3 564	1 250		1 250	4 814	3 336 965	
Augmentation de capital	7 235				7 235					7 235						7 235	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle											- 815			- 815		- 815	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	7 235				7 235					7 235	- 815			- 815		6 420	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						- 5 091	- 478	- 5 569		- 5 569						- 5 569	
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence		5			5	17	1	18		23		- 447		- 447	- 447	- 424	
Résultat du 2nd semestre 2015									82 389	82 389	2 013			2 013		84 402	
Autres variations		108			108					108					108	108	
Capitaux propres au 31 décembre 2015	338 542	2 892 112	- 13 980		3 216 674	43 160	- 4 583	38 577	161 086	3 416 337	4 762	803		803	5 565	3 421 902	
Affectation du résultat 2015		161 086			161 086				- 161 086								
Capitaux propres au 1er janvier 2016	338 542	3 053 198	- 13 980		3 377 760	43 160	- 4 583	38 577		3 416 337	4 762	803		803	5 565	3 421 902	
Augmentation de capital	8 495				8 495					8 495						8 495	
Variation des titres autodétenus			- 388		- 388					- 388						- 388	
Dividendes versés au 1er semestre 2016		- 29 698			- 29 698					- 29 698	- 252			- 252		- 29 950	
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle		5 273			5 273					5 273	- 1 520			- 1 520		3 753	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	8 495	- 24 425	- 388		- 16 318					- 16 318	- 1 772			- 1 772		- 18 090	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						5 139	- 1 842	3 297		3 297		59		59	59	3 356	
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres hors résultat des entreprises mises en équivalence		- 5 013			- 5 013	- 17		- 17		- 5 030						- 5 030	
Résultat du 1er semestre 2016									91 180	91 180	61			61		91 241	
Autres variations		19			19					19					19	19	
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016	347 037	3 023 779	- 14 368		3 356 448	48 282	- 6 425	41 857	91 180	3 489 485	3 051	862		862	3 913	3 493 398	

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'autocontrôle

Les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 3,49 milliards d'euros au 30 juin 2016 contre 3,42 milliards au 31 décembre 2015. Leur évolution résulte principalement des mouvements opposés suivants :

- augmentation de capital des Caisses Locales (8,50 millions d'euros), résultat du 1^{er} semestre 2016 (91,18 millions d'euros) et écarts de réévaluation (3,30 millions d'euros),
- distribution des dividendes de l'exercice 2015 (25,50 millions d'euros par la Caisse régionale Nord de France et 4,20 millions d'euros par les Caisses Locales).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015	31/12/2015
Résultat avant impôt	119 786	108 300	233 252
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	6 832	7 450	15 244
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	18 525	17 786	29 327
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	- 1 226	613	5 509
Résultat net des activités d'investissement	- 1 535	- 742	- 14 720
Résultat net des activités de financement	13 530	13 479	27 246
Autres mouvements	20 590	23 217	2 085
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	56 716	61 803	64 691
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	326 605	- 325 244	619 242
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 142 319	- 9 118	- 663 526
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	122 910	13 479	- 260 001
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 186 372	103 810	24 549
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence		15 601	35 851
Impôts versés	-40 519	-41 515	-90 771
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	80 305	- 242 987	- 334 656
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	256 807	- 72 884	- 36 713
Flux liés aux participations (1)	69 092	218	5 924
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 424	- 7 365	- 16 540
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	67 668	- 7 147	- 10 616
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	- 21 169	- 15 240	- 7 916
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)	- 12 544	- 12 374	- 32 526
Flux provenant des activités abandonnées			
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	- 33 713	- 27 614	- 40 442
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	290 762	- 107 645	- 87 771
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	136 262	223 908	223 908
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	125 785	136 154	136 154
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	10 477	87 754	87 754
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	426 919	116 263	136 262
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	115 530	114 122	125 785
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	311 389	2 141	10 477
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	290 657	- 107 645	- 87 646

(*) Composé du solde net des postes Caisses et banques centrales, hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en actifs non courants destinés à être cédés)

(**) Composé du solde des postes Comptes ordinaires débiteurs sains et Comptes et prêts au jour le jour sains tels que détaillés en note 5.3 et des postes Comptes ordinaires créditeurs et Comptes et emprunts au jour le jour tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2016, l'impact net sur la trésorerie du groupe est dû notamment :

- à l'acquisition par Nord Capital Investissement de participations dans les sociétés Damartex (3,16 millions d'euros), Majorelle (1,15 millions d'euros) et Expert Habitat (0,94 millions d'euros)
- à la cession par Nord Capital Investissement de ses participations dans la société Financière Equinoxe pour 3 millions d'euros
- à la liquidation de la SAS Belgium CA, qui a conduit au remboursement du capital et à la répartition du boni de liquidation pour un montant total de 75,35 millions d'euros
- à la cession par la Foncière de l'Erable des titres Sofidy pour 1,46 millions d'euros.

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend notamment :

- le paiement :
 - des intérêts aux parts sociales aux sociétaires à hauteur de 4,20 millions d'euros,
 - des dividendes CCI aux détenteurs de CCI pour un montant de 13,34 millions d'euros,
 - des dividendes CCA à Crédit Agricole SA pour un montant de 12,16 millions d'euros.
- la souscription de parts sociales pour 8,50 millions d'euros dans les Caisses Locales.

(3) Concerne essentiellement le règlement des charges d'intérêts liées aux dettes subordonnées.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au 30 juin 2016 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2015 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2016. Celles-ci portent sur :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
<p>Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>IFRS 2 Paiement fondé sur des actions</u> - Reformulation de la définition d'une condition d'acquisition de droits - <u>IFRS 3 Regroupements d'entreprises</u> - Harmonisation sur la comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix ; évaluation à la juste valeur des compléments de prix éventuels - <u>IFRS 8 Secteurs opérationnels</u> - Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs - <u>IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</u> Clarifications sur la méthode optionnelle de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles - <u>IAS 24 Information relative aux parties liées</u> - Modification de la définition d'une partie liée 	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)	<p>1^{er} février 2015 (1)</p> <p>1^{er} février 2015 (1)</p> <p>1^{er} février 2015 (1)</p> <p>1^{er} février 2015 (1)</p> <p>1^{er} février 2015 (1)</p>	<p>Oui</p> <p>Oui</p> <p>Oui</p> <p>Non</p> <p>Oui</p>
<p>Amendement à IAS 19 Avantages du personnel</p> <p>Régimes à prestations définies : précision sur la comptabilisation des cotisations des membres du personnel qui se rattachent aux services rendus mais qui ne dépendent pas du nombre d'années de service</p>	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1 ^{er} février 2015 (1)	Oui
<p>Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 41 Agriculture</p> <p>Evaluation d'un actif biologique selon IAS 41 s'il ne correspond pas à une plante productrice</p>	23 novembre 2015 (UE 2015/2113)	1 ^{er} janvier 2016	Non
<p>Amendement à IFRS 11 Partenariats</p> <p>Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe</p>	24 novembre 2015 (UE 2015/2173)	1 ^{er} janvier 2016	Oui

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et n'ont donc pas été appliquées par le Groupe au 30 juin 2016.

Cela concerne en particulier les normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16.

La norme IFRS 9 Instruments Financiers publiée est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 devrait entrer en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Le Groupe s'est organisé pour mettre en œuvre cette norme dans les délais requis, en associant les fonctions comptables, finances et risques ainsi que l'ensemble des entités concernées. Dès début 2015, le Groupe a lancé des travaux de diagnostic des principaux enjeux de la norme IFRS 9. Les analyses ont prioritairement porté sur les changements induits par :

- les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers ;
- la refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL). Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues sans attendre un événement objectif de perte avérée. Elle repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarios raisonnables.

A ce stade de l'avancement du projet, le Groupe reste entièrement mobilisé sur la définition des options structurantes liées à l'interprétation de la norme. Parallèlement, le Groupe est entré dans une phase de déclinaison opérationnelle en vue du déploiement des premières évolutions d'architecture des systèmes d'information à partir du second semestre 2016.

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 en même temps que l'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires. Elle remplacera les normes IAS 11, Contrats de construction, IAS 18, Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31, Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme IFRS 15 regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Une étude d'impact de la mise œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole sera réalisée au second semestre 2016. Néanmoins, en première analyse, le Groupe n'attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

La norme IFRS 16 Contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15, Avantages dans les contrats de location et SIC 27, Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole sera réalisée en 2017 afin d'en évaluer les principaux enjeux.

Par ailleurs, trois amendements à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le Groupe : il s'agit des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie à IAS 12 Impôts sur le résultat, applicables au groupe Crédit Agricole au 1^{er} janvier 2017, tandis que l'amendement à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, ces dates seront confirmées après adoption de ces textes par l'UE.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015 du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

Une nouvelle convention d'avance en compte courant d'associés, a été mise en place en juin 2016 entre la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et la SAS Rue la Boétie, pour un montant de 36,49 millions d'euros.

Suite à la liquidation de la SAS Belgium CA en mars 2016, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a perçu 75,35 millions d'euros dont une plus-value de 5,27 millions d'euros.

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2016 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes et en note 10 Périmètre de consolidation au 30 juin 2016.

Dans le cadre de la simplification de la structure du Groupe Crédit Agricole, un projet est en cours afin de procéder à un reclassement des Certificats Coopératifs d'Investissement (« CCI ») et des Certificats Coopératifs d'Associé (« CCA ») actuellement détenus par Crédit Agricole S.A dans une holding (« Sacam Mutualisation ») conjointement détenue par les Caisses régionales. Le rachat par « Sacam Mutualisation » de la majorité des CCI/CCA actuellement détenus par Crédit Agricole SA est estimé à un montant préliminaire de 18 milliards d'euros (valeur estimée au 31 décembre 2015, à ajuster en fonction de l'évolution des capitaux propres des Caisses régionales entre cette date et la date de réalisation de l'opération). Le financement de « Sacam Mutualisation » se fera via un apport en capital des Caisses régionales (souscription par chacune des Caisses régionales à une augmentation de capital lui permettant d'acquérir les CCI/CCA détenus par Crédit Agricole SA). Des prêts à moyen et long termes de Crédit Agricole SA pour un montant total d'environ 11 milliards d'euros au taux de 2,15% seront faits aux Caisses régionales pour financer une partie de l'augmentation de capital de « Sacam Mutualisation ».

Cette opération, qui fait l'objet d'une lettre d'intention signée par l'ensemble des parties prenantes mi-février, s'inscrit dans une optique de simplification de la structure du Groupe, d'accroissement de la mutualisation des résultats des Caisses régionales et permettra le maintien et le renforcement de la solidarité économique entre les Caisses régionales qui existe déjà aujourd'hui indirectement au travers de la participation de Crédit Agricole SA dans les Caisses régionales et de la garantie Switch CCI/CCA.

Cette opération est sans incidence sur les comptes intermédiaires au 30 juin 2016 de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France. Sa réalisation prévue au troisième trimestre 2016 entraînera le débouclage de la garantie Switch pour sa composante couvrant les CCI/CCA et le remboursement du dépôt auprès de Crédit Agricole SA relatif à cette garantie (5 milliards d'euros pour l'ensemble des Caisses régionales et 189,46 millions d'euros pour la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France).

3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 402	6 835	3 845
Sur opérations internes au Crédit Agricole	41 153	92 159	50 348
Sur opérations avec la clientèle	269 023	583 955	292 515
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	1 320	2 731	1 386
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 470	11 173	5 606
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	5 777	5 180	4 442
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	325 145	702 033	358 142
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 4 766	- 19 772	- 14 886
Sur opérations internes au Crédit Agricole	- 83 387	- 182 232	- 92 986
Sur opérations avec la clientèle	- 25 361	- 56 254	- 36 763
Sur dettes représentées par un titre	- 21 343	- 42 922	- 21 795
Sur dettes subordonnées	- 13 530	- 27 246	- 13 479
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	- 33 926	- 74 531	- 33 544
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées			
Charges d'intérêts	- 182 313	- 402 957	- 213 453

(1) dont 5 088 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2016 contre 10 316 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 5 831 milliers d'euros au 30 juin 2015.

(2) dont 3 763 milliers d'euros au 30 juin 2016 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 8 080 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 3 998 milliers d'euros au 30 juin 2015.

3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2016			31/12/2015			30/06/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	529	- 93	436	2 401	- 223	2 178	852	- 84	768
Sur opérations internes au Crédit Agricole	16 493	- 13 011	3 482	33 362	- 30 257	3 105	15 628	- 15 873	- 245
Sur opérations avec la clientèle	42 638	- 809	41 829	83 309	- 1 238	82 071	42 535	- 457	42 078
Sur opérations sur titres		- 133	- 133		- 125	-125		- 125	- 125
Sur opérations de change	89		89	191	- 1	190	93		93
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	682		682	1 854		1 854	1 606		1 606
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	74 445	- 7 636	66 809	152 080	- 16 583	135 497	76 672	- 7 966	68 706
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	5 926		5 926	9 253		9 253	5 165		5 165
Produits nets des commissions	140 802	- 21 682	119 120	282 450	- 48 427	234 023	142 551	- 24 505	118 046

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dividendes reçus			
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	- 353	- 7 260	- 4 323
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	1 357	5 901	3 596
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 314	2 113	994
Résultat de la comptabilité de couverture	- 4	- 4	7
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 314	750	274

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2016		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	181 284	- 181 285	- 1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	104 330	- 76 954	27 376
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	76 954	- 104 331	- 27 377
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	300 397	- 300 400	- 3
Variations de juste valeur des éléments couverts	143 804	- 156 593	- 12 789
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	156 593	- 143 807	12 786
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	481 681	- 481 685	- 4

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	136 323	- 136 328	- 5
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	77 041	- 59 278	17 763
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	59 282	- 77 050	- 17 768
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	383 906	- 383 905	1
Variations de juste valeur des éléments couverts	148 471	- 235 422	- 86 951
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	235 435	- 148 483	86 952
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	520 229	- 520 233	- 4

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	134 792	- 134 788	4
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	75 287	- 59 500	15 787
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	59 505	- 75 288	- 15 783
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	392 864	-392 861	3
Variations de juste valeur des éléments couverts	161 135	- 231 721	- 70 586
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	231 729	- 161 140	70 589
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	527 656	- 527 649	7

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dividendes reçus	40 534	26 553	25 439
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	5 232	21 753	4 099
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	- 358	- 789	- 268
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances		- 699	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	45 408	46 818	29 270

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 Coût du risque

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	- 2 741	483	- 2 223
Autres produits (charges) nets	19 218	46 217	18 172
Produits (charges) des autres activités	16 477	46 700	15 949

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Charges de personnel	- 113 098	- 205 894	- 105 686
Impôts et taxes	- 11 432	- 15 732	- 10 542
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	- 59 895	- 121 741	- 60 540
Charges générales d'exploitation	- 184 425	- 343 367	- 176 768

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Salaires et traitements	- 59 991	- 117 026	- 57 479
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	- 6 405	- 11 165	- 6 140
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	- 1 475	- 1 466	- 1 251
Autres charges sociales	- 20 354	- 39 342	- 19 450
Intéressement et participation	- 12 281	- 16 500	- 10 472
Impôts et taxes sur rémunération	- 12 592	- 20 395	- 10 894
Total Charges de personnel	- 113 098	- 205 894	- 105 686

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dotations aux amortissements	- 7 056	- 15 119	- 7 325
- immobilisations corporelles	- 6 990	- 15 044	- 7 321
- immobilisations incorporelles	- 66	- 75	- 4
Dotations (reprises) aux dépréciations	224	- 125	- 125
- immobilisations corporelles	212	- 125	- 125
- immobilisations incorporelles	12		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	- 6 832	- 15 244	- 7 450

3.8. Coût du risque

	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Dotations aux provisions et aux dépréciations	- 64 348	- 120 189	- 57 129
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	- 48 092	- 103 000	- 52 140
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	- 39	- 553	- 72
Engagements par signature	- 770	- 1 483	- 773
Risques et charges	- 15 447	- 15 153	- 4 144
Reprises de provisions et de dépréciations	50 251	98 080	53 213
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	44 914	90 392	49 897
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	82	128	104
Engagements par signature	743	1 219	1 034
Risques et charges	4 512	6 341	2 178
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	- 14 097	- 22 109	- 3 916
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 3 075	- 11 257	- 6 788
Récupérations sur prêts et créances amortis	1 250	2 734	1 968
Décotes sur crédits restructurés	- 181	- 247	- 110
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			- 6 630
Autres produits			
Coût du risque	- 16 103	- 30 879	- 15 476

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	- 98	884	379
Plus-values de cession	178	884	379
Moins-values de cession	- 276		
Titres de capitaux propres consolidés	- 133		
Plus-values de cession			
Moins-values de cession	- 133		
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 231	884	379

3.10. Impôts

Charge d'impôt

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Charge d'impôt courant	- 28 115	- 75 617	- 34 844
Charge d'impôt différé	- 430	5 473	5 250
Charge d'impôt de la période	- 28 545	- 70 144	- 29 594

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2016

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	118 560	34,43%	- 40 820
Effet des différences permanentes			11 177
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 3 424
Effet de l'imposition à taux réduit			4 574
Effet des autres éléments			- 52
Taux et charge effectifs d'impôt		24,08%	- 28 545

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2016.

Au 31 décembre 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	238 761	38%	- 90 729
Effet des différences permanentes			6 310
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 6 727
Effet de l'imposition à taux réduit			9 819
Effet des autres éléments			11 183
Taux et charge effectifs d'impôt		29,38%	- 70 144

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	108 913	38%	- 41 387
Effet des différences permanentes			3 636
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 1 798
Effet de l'imposition à taux réduit			4 047
Effet des autres éléments			5 908
Taux et charge effectifs d'impôt		27,17%	- 29 594

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2015.

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 2 809	1 815	2 540
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	967	- 824	- 1 072
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées		581	581
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 1 842	1 572	2 049
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	6 406	- 2 097	4 558
Ecart de réévaluation de la période	16 619	18 251	8 657
Transfert en résultat	- 10 213	- 20 352	- 4 099
Autres variations		4	
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres variations			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	- 25	25	
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	- 1 209	16 931	15 813
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entreprises mises en équivalence	9	- 9	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées		- 43 538	- 43 538
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	5 181	- 28 688	- 23 167
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	3 339	- 27 116	- 21 118
Dont part Groupe	3 280	- 26 930	- 21 379
Dont participations ne donnant pas le contrôle	59	- 186	261

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

	30/06/2016				Variation				31/12/2015			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 9 796	3 371	- 6 425	- 6 425	- 2 809	967	- 1 842	- 1 842	- 6 987	2 404	- 4 583	- 4 583
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 9 796	3 371	- 6 425	- 6 425	- 2 809	967	- 1 842	- 1 842	- 6 987	2 404	- 4 583	- 4 583
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées												
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 9 796	3 371	- 6 425	- 6 425	- 2 809	967	- 1 842	- 1 842	- 6 987	2 404	- 4 583	- 4 583
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	58 572	- 9 428	49 144	48 282	6 406	- 1 209	5 197	5 138	52 166	- 8 219	43 947	43 144
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	58 572	- 9 428	49 144	48 282	6 406	- 1 209	5 197	5 138	52 166	- 8 219	43 947	43 144
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence					- 25	9	- 16	- 16	25	-9	16	16
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées												
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	58 572	- 9 428	49 144	48 282	6 381	- 1 200	5 181	5 122	52 191	- 8 228	43 963	43 160
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	48 776	- 6 057	42 719	41 857	3 572	- 233	3 339	3 280	45 204	- 5 824	39 380	38 577

	31/12/2015				Variation				31/12/2014			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 6 987	2 404	- 4 583	- 4 583	1 815	- 626	1 189	1 189	- 8 802	3 030	- 5 772	- 5 772
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 6 987	2 404	- 4 583	- 4 583	1 815	- 626	1 189	1 189	- 8 802	3 030	- 5 772	- 5 772
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées			0		581	- 198	383	383	-581	198	-383	-383
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 6 987	2 404	- 4 583	- 4 583	2 396	- 824	1 572	1 572	- 9 383	3 228	- 6 155	- 6 155
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	52 166	- 8 219	43 947	43 144	- 2 097	2 138	41	227	54 263	- 10 357	43 906	42 917
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	52 166	- 8 219	43 947	43 144	- 2 097	2 138	41	227	54 263	- 10 357	43 906	42 917
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	25	- 9	16	16	25	- 9	16	16			0	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées			0		- 43 538	14 793	- 28 745	- 28 745	43 538	- 14 793	28 745	28 745
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	52 191	- 8 228	43 963	43 160	- 45 610	16 922	- 28 688	- 28 502	97 801	- 25 150	72 651	71 662
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	45 204	- 5 824	39 380	38 577	- 43 214	16 098	- 27 116	- 26 930	88 418	- 21 922	66 496	65 507

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction générale pour le pilotage de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondant aux métiers de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A., sont les suivants :

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France relève du secteur « Banque de proximité ».

Ce secteur représente la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance vie.

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2015
<i>(en milliers d'euros)</i>	Banque de proximité	Banque de proximité	Banque de proximité
Produit net bancaire total	326 151	627 367	308 228
Charges d'exploitation	- 191 257	- 358 611	- 184 218
Résultat brut d'exploitation	134 894	268 756	124 010
Coût du risque	- 16 103	- 30 879	- 15 476
Résultat d'exploitation	118 791	237 877	108 534
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1226	- 5 509	- 613
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 231	884	379
Variation de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt	119 786	233 252	108 300
Impôts sur les bénéfices	- 28 545	- 70 144	- 29 594
Résultat net d'impôt des activités abandonnées			
Résultat net de l'exercice	91 241	163 108	78 706
Participations ne donnant pas le contrôle	- 61	- 2 022	- 9
Résultat Net part du groupe	91 180	161 086	78 697
Actifs sectoriels	26 421 435	25 624 653	24 993 965
Passifs sectoriels	22 840 770	22 047 230	21 583 117

5. Notes relatives au bilan

• 5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	76 190	71 446
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	74 542	96 501
Valeur au bilan	150 732	167 947
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Instrument de capitaux propres		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
Prêts et créances		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Instrument dérivés	76 190	71 446
Valeur au bilan	76 190	71 446

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Instrument de capitaux propres		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes	74 542	96 501
- Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	74 542	96 501
Prêts et créances		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Valeur au bilan	74 542	96 501

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	96 020	94 328
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	83 489	81 384
Valeur au bilan	179 509	175 712

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	96 020	94 328
Total Passifs financiers détenus à des fins de transaction	96 020	94 328

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016		31/12/2015	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
Dépôts et passifs subordonnés				
- Dépôts d'établissements de crédit				
- Autres dépôts				
- Passifs subordonnés				
Titres de dettes	83 489	- 1 511	81 384	- 3 616
Autres passifs financiers				
Total Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	83 489	- 1 511	81 384	- 3 616

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016			31/12/2015		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	169 902	2 969		181 857	1 146	- 311
Obligations et autres titres à revenu fixe	593 393	16 533	- 3 542	605 470	13 915	- 3 305
Actions et autres titres à revenu variable	63 395	11 467	- 1 635	64 833	12 556	- 1 732
Titres de participation non consolidés (1)	927 979	36 689	- 3 907	921 915	58 793	- 28 895
Total des titres disponibles à la vente	1 754 669	67 658	- 9 084	1 774 075	86 410	- 34 243
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (2)	1 754 669	67 658	- 9 084	1 774 075	86 410	- 34 243
Impôts		- 11 168	1 738		- 10 794	2 602
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôt)		56 490	- 7 346		75 616	- 31 641

(1) Par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 18 129 milliers d'euros au 30 juin 2016 comme au 31 décembre 2015.

(2) Dont - 49 085 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances.

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Etablissements de crédit		
Titres de dettes		
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	586 872	575 394
- Comptes et prêts	537 789	494 741
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	8 234	17 751
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>		
- Valeurs reçues en pension		
- Titres reçus en pension livrée	42 903	74 488
- Prêts subordonnés	6 180	6 165
- Autres prêts et créances		
Valeur brute	586 872	575 394
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	586 872	575 394
Opérations internes au Crédit Agricole		
Titres de dettes		
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	2 016 192	2 183 065
- Comptes ordinaires	309 817	76 668
- Comptes et avances à terme	1 706 375	2 106 397
- Prêts subordonnés		
Valeur brute	2 016 192	2 183 065
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	2 016 192	2 183 065
Valeur au bilan	2 603 064	2 758 459

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	4 665	4 574
- Titres non cotés sur un marché actif	4 665	4 574
Prêts et avances	20 310 008	19 533 781
- Créances commerciales	10 338	10 353
- Autres concours à la clientèle	19 964 746	19 246 270
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés		
- Créances nées d'opérations d'assurance directe		
- Créances nées d'opérations de réassurance		
- Avances en comptes courants d'associés	127 272	93 148
- Comptes ordinaires débiteurs	207 652	184 010
Valeur brute	20 314 673	19 538 355
Dépréciations	- 393 937	- 400 868
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	19 920 736	19 137 487
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur brute		
Dépréciations		
Valeur nette des opérations de location financement		
Valeur au bilan	19 920 736	19 137 487

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale	1 623 420			- 808	1 622 612
Banques centrales					
Etablissements de crédit	586 872				586 872
Grandes entreprises	4 302 997	169 337	- 90 920	- 28 825	4 183 252
Clientèle de détail	14 388 256	351 716	- 203 547	- 69 837	14 114 872
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	20 901 545	521 053	- 294 467	- 99 470	20 507 608

(1) dont encours restructurés pour 78 208 milliers d'euros

	31/12/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	1 658 636				1 658 636
Banques centrales					
Etablissements de crédit	575 394				575 394
Grandes entreprises	3 947 351	161 898	- 87 457	- 30 414	3 829 480
Clientèle de détail	13 932 368	358 563	- 206 049	- 76 948	13 649 371
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)	20 113 749	520 461	- 293 506	- 107 362	19 712 881

(1) dont encours restructurés pour 107 364 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mvts	30/06/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	- 400 868		- 49 669	56 600			- 393 937
<i>dont dépréciations collectives</i>	- 107 362		- 231	8 123			- 99 470
Opérations de location financement							
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs financiers disponibles à la vente	- 48 727		-358				- 49 085
Autres actifs financiers	- 757		-39	99			- 697
Total Dépréciations des actifs financiers	- 450 352		- 50 066	56 699			- 443 719

	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mvts	31/12/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	- 446 283		- 105 791	150 815		391	- 400 868
<i>dont dépréciations collectives</i>	- 109 010		- 9 650	11 298			- 107 362
Opérations de location financement							
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs financiers disponibles à la vente	- 49 637		- 789	1 642		57	- 48 727
Autres actifs financiers	- 395	- 12	- 553	203			- 757
Total Dépréciations des actifs financiers	- 496 315	- 12	- 107 133	152 660		448	- 450 352

5.5. Exposition au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions significatives du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au risque souverain sont les suivantes :

Activité bancaire

30/06/2016	Expositions nettes de dépréciations							
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Allemagne								
Arabie Saoudite								
Belgique		51 369		52 522		103 891		103 891
Brésil								
Chine								
Espagne								
Etats Unis								
France		118 533		309 839		428 372		428 372
Grèce								
Hong Kong								
Irlande								
Italie								
Japon								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Syrie								
Ukraine								
Venezuela								
Yemen								
Total		169 902		362 361		532 263		532 263

31/12/2015	Expositions nettes de dépréciations							
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Allemagne								
Arabie Saoudite								
Belgique		30 656		52 492		83 148		83 148
Brésil								
Chine								
Espagne								
Etats Unis								
France		151 201		315 197		466 398		466 398
Grèce								
Hong Kong								
Irlande								
Italie								
Japon								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Syrie								
Ukraine								
Venezuela								
Yemen								
Total		181 857		367 689		549 546		549 546

Dettes souveraines - Activité bancaire

Variations entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31/12/2015	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 30/06/2016
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat								
Espagne								
France	181 857	2 134		- 342	- 33 208		19 461	169 902
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers disponibles à la vente	181 857	2 134		- 342	- 33 208		19 461	169 902
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Prêts et créances								
Espagne								
France	315 197			- 2 501	- 2 857			309 839
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	315 197			- 2 501	- 2 857			309 839
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Portefeuille de négociation (hors dérivés)								
Total Activité Banque	497 054	2 134		- 2 843	- 36 065		19 461	479 741

Variations entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31/12/2014	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 31/12/2015
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat								
Espagne								
France	151 051	833		- 1 677	- 3 192	- 30 000	64 842	181 857
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Actifs financiers disponibles à la vente	151 051	833		- 1 677	- 3 192	- 30 000	64 842	181 857
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Prêts et créances								
Espagne								
France	318 566			- 38	- 3 331			315 197
Grèce								
Irlande								
Italie	40 754				- 40 754			0
Portugal								
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	359 320			- 38	- 44 085			315 197
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Portugal								
Portefeuille de négociation (hors dérivés)								
Total Activité Banque	510 371	833		- 1 715	- 47 277	- 30 000	64 842	497 054

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	641 015	606 126
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	6 391	3 415
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée	42 853	74 525
Total	683 868	680 651
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	305	80 575
Comptes et avances à terme	12 584 344	12 643 809
Total	12 584 649	12 724 384
Valeur au bilan	13 268 517	13 405 035

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	4 456 569	4 218 711
Comptes d'épargne à régime spécial	104 247	88 383
Autres dettes envers la clientèle	2 474 388	2 106 163
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Valeur au bilan	7 035 204	6 413 257

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse		2 254
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	1 037 479	982 526
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	1 037 479	984 780
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	545 714	544 582
Dettes subordonnées à durée indéterminée	749	895
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	546 463	545 477

5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Valeur brute	162 868		3 706	- 3 644		3 085	166 015
Amortissements et dépréciations	- 55 552		- 2 846	1 797			- 56 601
Valeur au bilan (1)	107 316		860	- 1 847		3 085	109 414

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2015
Valeur brute	184 544		420	- 30 214		8 118	162 868
Amortissements et dépréciations	- 63 191		- 6 479	14 118			- 55 552
Valeur au bilan (1)	121 353		- 6 059	- 16 096		8 118	107 316

(1) Y compris immeubles de placement donnés en location simple

La valeur de marché des immeubles de placement comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 151 443 milliers d'euros au 30 juin 2016, contre 145 013 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et 161 643 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

Juste valeur des immeubles de placement par modèle de valorisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	Niveau 1	
Valorisation fondée sur des données observables	Niveau 2	151 135
Valorisation fondée sur des données non observables	Niveau 3	308
Valeur de marché des immeubles de placement	151 443	145 013

Tous les immeubles de placement font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti au bilan.

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mvts	30/06/2016
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	375 408		3 911	- 4 366		- 3 085	371 868
Amortissements et dépréciations (1)	- 263 923		- 6 990	2 001			- 268 912
Valeur au bilan	111 485		- 3 079	- 2 365		- 3 085	102 956
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	9 864			- 15		4 921	14 770
Amortissements et dépréciations	- 5 469		- 66	16		- 4 921	- 10 440
Valeur au bilan	4 395		-66	1		0	4 330

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mvts	31/12/2015
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	366 713	1 023	18 433	-2 643		- 8 118	375 408
Amortissements et dépréciations (1)	- 249 834	- 467	- 15 170	1 548			- 263 923
Valeur au bilan	116 879	556	3 263	- 1 095		- 8 118	111 485
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	10 827	750	176	- 1 889			9 864
Amortissements et dépréciations	- 6 477	-715	- 75	1 798			- 5 469
Valeur au bilan	4 350	35	101	- 91			4 395

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

5.10 Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2016
Valeur brute							
SAS SQUARE HABITAT	8 930						8 930
Cumul des pertes de valeur							
SAS SQUARE HABITAT	- 8 930						- 8 930
Total	0						0

5.11. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mvts	30/06/2016
Risques sur les produits épargne- logement	22 961							22 961
Risques d'exécution des engagements par signature	3 253		770		- 743			3 280
Risques opérationnels	3 930		4	- 1 104	- 550			2 280
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	7 956		114	- 10			2 809	10 869
Litiges divers	26 326		3 212	- 395	- 3 298		48	25 893
Participations								
Restructurations	682		107		- 148			641
Autres risques	20 076		17 366	- 2 651	- 1 035		- 48	33 708
Total	85 184		21 573	- 4 160	- 5 774		2 809	99 632

(1) Dont 8 751 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, dont 2 118 milliers d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mvts	31/12/2015
Risques sur les produits épargne- logement	22 966				- 5			22 961
Risques d'exécution des engagements par signature	2 989		1 483		- 1 219			3 253
Risques opérationnels	3 597		700		- 367			3 930
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	7 674		2 388	- 75			- 2 031	7 956
Litiges divers	30 570	65	5 352	- 7 233	- 2 428			26 326
Participations								
Restructurations	1 133		206		- 657			682
Autres risques	14 431	- 338	15 639	- 6 217	- 3 439			20 076
Total	83 360	- 273	25 768	- 13 525	- 8 115		- 2 031	85 184

(1) Dont 5 876 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, dont 2 080 milliers d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

Provision épargne-logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	1 404 703	1 217 184
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 176 627	1 149 160
Ancienneté de plus de 10 ans	993 321	1 007 015
Total plans d'épargne-logement	3 574 650	3 373 359
Total comptes épargne-logement	341 501	343 948
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	3 916 151	3 717 307

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2016 pour les données au 30 juin 2016 et à fin novembre 2015 pour les données du 31 décembre 2015.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement	10 135	12 180
Comptes épargne-logement	43 137	50 066
Total encours de crédit en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	53 272	62 246

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2016	31/12/2015
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	6 693	6 693
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	4 023	4 023
Ancienneté de plus de 10 ans	12 245	12 245
Total plans d'épargne-logement	22 961	22 961
Total compte épargne-logement		
Total provision au titre des contrats épargne-logement	22 961	22 961

5.12. Capitaux propres

➤Composition du capital au 30 juin 2016

Au 30 juin 2016, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	17 109 818		
Dont part du Public	16 250 115	27,64%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	11 287	0,02%	
Dont part Auto-détenue	848 416	1,44%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	14 300 815		
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	14 300 815	24,33%	
Parts sociales	27 371 854		
Dont 70 Caisses Locales	27 371 505	46,56%	95,53%
Dont 24 administrateurs de la CR	339	NS	3,70%
Dont Crédit Agricole S.A.	10	NS	0,77%
TOTAL	58 782 487	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 3,05 euros et le montant du capital est de 179 287 milliers d'euros

➤Dividendes

Au titre de l'exercice 2015, l'Assemblée générale de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a approuvé le versement d'un dividende net de 0,85 euros par CCI et CCA et 0,05 euros par part sociale.

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2012	0,60	0,60	0,08
2013	0,60	0,60	0,08
2014	0,80	0,80	0,06
2015	0,85	0,85	0,05

➤Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élevaient à 29 698 milliers d'euros en 2016.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et recus

(en milliers d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Engagements donnés		
Engagements de financement	2 115 878	2 326 256
. Engagements en faveur des établissements de crédit	58 750	170 613
. Engagements en faveur de la clientèle	2 057 128	2 155 643
Ouverture de crédits confirmés	1 350 101	1 452 039
- Ouverture de crédits documentaires	48 155	43 873
- Autres ouvertures de crédits confirmés	1 301 946	1 408 166
Autres engagements en faveur de la clientèle	707 027	703 604
Engagements de garantie	1 395 839	1 421 266
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	935 365	938 337
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	21 758	24 730
Autres garanties (1)	913 607	913 607
. Engagements d'ordre de la clientèle	460 474	482 929
Cautions immobilières	175 623	201 575
Autres garanties d'ordre de la clientèle	284 851	281 354
Engagements reçus		
Engagements de financement	277 329	153 327
. Engagements reçus des établissements de crédit	277 329	153 327
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	3 521 246	3 078 888
. Engagements reçus des établissements de crédit	1 907 965	1 911 135
. Engagements reçus de la clientèle	1 613 281	1 167 753
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	313 997	356 730
Autres garanties reçues	1 299 284	811 023

(1) dont 913 607 milliers d'euros relatifs à la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, en amendement de la garantie précédente octroyée le 23 décembre 2011 pour 561 926 milliers d'euros.

Instrument financiers remis et reçus en garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016	31/12/2015
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés) (1)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	5 863 872	6 031 528
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché		
Autres dépôts de garantie		
Titres et valeurs donnés en pension	42 853	74 525
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	5 906 725	6 106 053
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés		
Titres et valeurs reçus en pension	42 804	73 944
Titres vendus à découvert		
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés	42 804	73 944

- (1) Dans le cadre de la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, l'entité a versé un dépôt de 308 507 milliers d'euros en amendement du précédent dépôt versé le 23 décembre 2011 pour 189 463 milliers d'euros.

Créances apportées en garantie

Au cours du premier semestre 2016, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté 5 863,87 millions d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 6 031,53 millions d'euros au 31 décembre 2015. Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté :

- 2 232,90 millions d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 2 350,60 millions d'euros au 31 décembre 2015;
- 1 658,64 millions d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 1 773,53 millions d'euros au 31 décembre 2015;
- 1 972,33 millions euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 1 907,40 millions euros au 31 décembre 2015.

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a opéré ni en 2015 ni au cours du premier semestre 2016, de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Juste valeur au 30 juin 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Prêts et Créances	22 523 800	23 725 280		2 967 013	20 758 267
Créances sur les établissements de crédit	2 603 064	2 618 090		2 618 090	
Comptes ordinaires et prêts JJ	318 051	318 051		318 051	
Comptes et prêts à terme	2 235 930	2 251 075		2 251 075	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée	42 903	42 804		42 804	
Prêts subordonnés	6 180	6 160		6 160	
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	19 920 736	21 107 190		348 923	20 758 267
Créances commerciales	10 338	10 338		10 338	
Autres concours à la clientèle	19 599 533	20 758 267			20 758 267
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	4 665	4 541		4 541	
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	119 539	126 911		126 911	
Comptes ordinaires débiteurs	186 661	207 133		207 133	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	776 576	792 119	787 292	4 827	
Effets publics et valeurs assimilées	362 361	380 123	380 123		
Obligations et autres titres à revenu fixe	414 215	411 996	407 169	4 827	
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	23 300 376	24 517 399	787 292	2 971 840	20 758 267

	Valeur au bilan au 31 décembre 2015	Juste valeur au 31 décembre 2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Prêts et Créances	21 895 946	22 689 038		2 970 803	19 718 235
Créances sur les établissements de crédit	2 758 459	2 762 690		2 762 690	
Comptes ordinaires et prêts JJ	94 419	94 419		94 419	
Comptes et prêts à terme	2 583 387	2 588 167		2 588 167	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée	74 488	73 944		73 944	
Prêts subordonnés	6 165	6 160		6 160	
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	19 137 487	19 926 348		208 113	19 718 235
Créances commerciales	10 353	10 353			10 353
Autres concours à la clientèle	18 872 976	19 707 882			19 707 882
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	4 574	4 461		4 461	
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	86 081	20 140		20 140	
Comptes ordinaires débiteurs	163 503	183 512		183 512	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	790 446	805 006	805 006		
Effets publics et valeurs assimilées	367 689	383 231	383 231		
Obligations et autres titres à revenu fixe	422 757	421 775	421 775		
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	22 686 392	23 494 044	805 006	2 970 803	19 718 235

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Juste valeur au 30 juin 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	13 268 517	13 336 918		13 336 918	
Comptes ordinaires et emprunts JJ	6 696	6 658		6 658	
Comptes et emprunts à terme	13 218 968	13 287 407		13 287 407	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée	42 853	42 853		42 853	
Dettes envers la clientèle	7 035 204	6 999 647		6 999 647	
Comptes ordinaires créditeurs	4 456 569	4 456 190		4 456 190	
Comptes d'épargne à régime spécial	104 247	104 247		104 247	
Autres dettes envers la clientèle	2 474 388	2 439 210		2 439 210	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	1 037 479	1 056 148		1 056 148	
Dettes subordonnées	546 463	535 741	535 000	741	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	21 887 663	21 928 454	535 000	21 393 454	

	Valeur au bilan au 31 décembre 2015	Juste valeur au 31 décembre 2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	13 405 035	13 599 867		13 599 867	
Comptes ordinaires et emprunts JJ	83 998	83 950		83 950	
Comptes et emprunts à terme	13 246 512	13 439 251		13 439 251	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée	74 525	76 666		76 666	
Dettes envers la clientèle	6 413 257	6 374 450		6 374 450	
Comptes ordinaires créditeurs	4 218 711	4 218 344		4 218 344	
Comptes d'épargne à régime spécial	88 383	88 383		88 383	
Autres dettes envers la clientèle	2 106 163	2 067 723		2 067 723	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	984 780	1 008 297		1 008 297	
Dettes subordonnées	545 477	535 154	535 000	154	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	21 348 549	21 517 768	535 000	20 982 768	

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	76 190		76 190	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Valeurs reçues en pension				
Titres détenus à des fins de transaction				
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>				
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>				
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>				
Instruments dérivés	76 190		76 190	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	74 542		74 542	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Valeurs reçues en pension				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	74 542		74 542	
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>				
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	74 542		74 542	
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 754 669	519 224	1 235 445	
Effets publics et valeurs assimilées	169 902	169 902		
Obligations et autres titres à revenu fixe	593 393	345 278	248 115	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	991 374	4 044	987 330	
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	15 020		15 020	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 920 421	519 224	1 401 197	
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

(1) Y compris 727 557 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût cf. Titres à l'actif de la note 1.3 Principes et méthodes comptables présentés dans les états financiers du 31 décembre 2015.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	71 446		71 446	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Valeurs reçues en pension				
Titres détenus à des fins de transaction				
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>				
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>				
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>				
Instruments dérivés	71 446		71 446	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	96 501		96 501	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Valeurs reçues en pension				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	96 501		96 501	
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>				
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	96 501		96 501	
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>				
Actifs financiers disponibles à la vente	1 774 075	494 898	1 279 177	
Effets publics et valeurs assimilées	181 857	181 857		
Obligations et autres titres à revenu fixe	605 470	312 843	292 627	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	986 748	198	986 550	
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	9 026		9 026	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 951 048	494 898	1 456 150	
Transfert issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

(1) Y compris 727 557 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

	30/06/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	96 020		96 020	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle				
Instruments dérivés	96 020		96 020	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	83 489		83 489	
Instruments dérivés de couverture	264 050		264 050	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	443 559		443 559	
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

	31/12/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	94 328		94 328	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle				
Instruments dérivés	94 328		94 328	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	81 384		81 384	
Instruments dérivés de couverture	226 540		226 540	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	402 252		402 252	
Transfert issu du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

- **Changements de modèles de valorisation**

Il n'y a pas eu de changements significatifs de modèles de valorisation entre le 31/12/2015 et le 30/06/2016.

9. Parties liées

Sont décrites ci-après les transactions conclues avec les parties liées au cours du premier semestre 2016.

Les intérêts 2015 de l'avance en compte courant consentie à la SA Foncière de l'Erable, ont été capitalisés pour 0,12 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 43,32 millions d'euros.

Les intérêts 2015 de l'avance en compte courant consentie à la SAS Nacarat, ont été capitalisés pour 0,06 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 2,71 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a constaté les dividendes suivants :

- 1,21 millions d'euros de la SACAM Développement,
- 2 millions d'euros de la SA Foncière de l'Erable,
- 7,01 millions d'euros à recevoir de la SA Nord Capital Investissement,
- un acompte de 36,13 millions d'euros de la SAS Rue la Boétie.

La SA Foncière de l'Erable a encaissé un dividende de 0,77 millions d'euros de la SCI Euralliance.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2016

Périmètre de consolidation du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France	Modification de périmètre	Implantation	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation au 30 juin 2016	% de contrôle		% d'intérêt	
					30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
Établissements bancaires et financiers	Sortie de périmètre							
Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France		France	Mère	Société mère	100	100	100	100
Caisses Locales (70)		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
FCT Crédit Agricole Habitat 2015		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
Compartiment CR867 Nord de France								
SAS Belgium CA		France	Co-entreprise	Non intégré		45		45
Sociétés d'investissement								
SA Nord Capital Investissement		France	Filiale	Intégration globale	96,4	96,4	96,5	96,5
SA Groupe Rossel La Voix		France	Co-entreprise	Mise en équivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
Pôle Immobilier								
SA Foncière de l'Erable		France	Filiale	Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SCI Quartz Europe		France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Euralliance Europe		France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Crystal Europe	France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9	
SAS Square Habitat Nord de France	France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100	
SAS Nacarat	France	Co-entreprise	Mise en équivalence	30,8	30,8	30,8	30,8	

11. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur n'est à signaler.

Partie III : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

Monsieur François MACÉ, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Partie IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2016



KPMG AUDIT FS I
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris la Défense Cedex
France



61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Siège social : 10 avenue Foch - B.P. 369 - 59020 Lille Cedex
Société coopérative à capital et personnel variables

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Période du 1er janvier au 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique



*Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de
Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle 2016
29 août 2016*

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense, le 29 août 2016

Courbevoie, le 29 août 2016

KPMG Audit FS I

Mazars

Arnaud Bourdeille
Associé

Frank Boyer
Associé

Christophe Coquelin
Associé